

Projet de programme d'histoire et de géographie des lycées

Einheitssacht.: Lehrplan <France> / Geschichte, Geographie / 1994

In: Historiens & géographes ; (1994)345, suppl., S. 2 - 47

Enth. außerdem: Textes officiels, B.O. N°28, 14.7.1994

REVUE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS
D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE



Supplément au numéro 345

HISTORIENS & GEOGRAPHERS

OCTOBRE 1994

SOMMAIRE

▲ Projet de programme d'Histoire et de Géographie des lycées	3
▲ Textes officiels	27

SUMMARY

▲ A proposed History and Geography Curriculum for Secondary Schools	3
▲ Official Documents	27

UN OUTIL DE TRAVAIL ET DE CULTURE

La revue *Historiens & Géographes* met, cinq fois par an à la disposition des étudiants, des professeurs, des chercheurs, du grand public, un ensemble de rubriques scientifiques (Histoire-Géographie), pédagogiques, culturelles...

DES INFORMATIONS SUR

► LES CONCOURS : AGRÉGATION ET CAPES

Rapports des concours

N° 321, 326, 328, 329, 330, 332, 335, 338, 339, 341, 342, 343.

Programme et bibliographies pour les concours de l'année en cours

Annales du CAPES externe de 1989 et 1990.

Historiens & Géographes

Revue de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie

Pour tous renseignements et achat, s'adresser à :

APHG

(Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie)

BP 49 - 75060 PARIS Cedex 02 • ☎ (1) 42 33 62 37 - Fax (1) 42 33 12 08

La revue *Historiens & Géographes* est également en vente actuellement à Paris aux PUF (Presses Universitaires de France, place de la Sorbonne, V^e arrondissement)

2004/405

Projet de programme d'Histoire et de Géographie des Lycées

Le texte qui suit nous a été remis par Monsieur Serge **Berstein**, Professeur des Universités à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, co-Président du GTD d'Histoire et de Géographie, le Ministère ne nous l'ayant toujours pas fait parvenir à cette heure (lundi 17 octobre). Nous remercions vivement Monsieur Berstein de nous permettre ainsi de transmettre à l'ensemble de nos lecteurs et adhérents le projet de programme des lycées d'Histoire et de Géographie.

Les collègues qui souhaitent faire parvenir leurs remarques et propositions d'amendement doivent les adresser **le plus vite possible** aux Secrétaires de leur Régionale.

Le Bureau National de l'APHG

LES PROGRAMMES D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE DU LYCEE

L'enseignement secondaire français associe l'histoire et la géographie, sciences sociales historiquement liées, et que leur finalité civique et éducative rapprochent.

Les programmes d'histoire et de géographie du lycée tiennent compte des acquis du collège ; ils s'inscrivent dans des structures précises et des séries différentes ; ils doivent enfin, et c'est l'essentiel, répondre à des finalités (connaissances, apprentissage de la réflexion, exercice de la raison critique).

En histoire et en géographie, les transmissions de connaissances et les apprentissages sont progressifs et prennent en compte l'âge, la maturité et la culture des élèves. De l'école primaire au lycée les savoirs des élèves s'enrichissent progressivement.

Au collège les programmes d'histoire proposent, depuis la préhistoire, un descriptif chronologique des grandes lignes de l'évolution de l'humanité et une approche de la diversité des civilisations. En géographie l'approche est moins systématique. Elle permet cependant de présenter la diversité des sociétés humaines contemporaines et l'aménagement de leurs territoires.

Pourtant, si l'horaire alloué à l'histoire et à la géographie (une heure quinze hebdomadaire pour chacune des deux disciplines) ne permet guère d'approfondir l'étude, les acquis ne sont pas négligeables : les élèves qui entrent en Seconde ont des repères chronologiques ou spatiaux, ils maîtrisent des notions, ils ont acquis les éléments essentiels d'un patrimoine culturel, ils maîtrisent des savoir-faire. Ils possèdent des clés pour la lecture du monde contemporain.

Au lycée, il ne peut être question de reprendre à l'identique le parcours chronologique et spatial du collège. Fondée sur des acquis, l'approche doit être différente : en intégrant les renouvellements scientifiques elle est délibérément problématique. L'histoire ne présente pas un passé enfermé dans des certitudes, la géographie n'enseigne pas l'immuable : les deux disciplines posent les problèmes du temps présent.

Les programmes tiennent compte de l'organisation des lycées d'enseignement général et technologique. Si la classe de Seconde est commune, les séries technologiques ne disposent ensuite que d'un horaire réduit. Pour les séries d'enseignement général, bien que la lettre des programmes soit identique, les progressions et les méthodes de travail doivent être différenciées : en contribuant à la spécificité des séries L et ES, l'enseignement de l'histoire et de la géographie prend en compte les objectifs de la rénovation des lycées, notamment par les approfondissements proposés en cohérence avec les autres enseignements.

Enfin, les examens (épreuve orale anticipée en fin de Première S.T.I., S.M.S. et S.T.L. ; épreuve orale pour la Terminale S.T.T. ; épreuve écrite fondée sur des sujets communs pour les Terminales L, E.S. et S.) orientent la mise en oeuvre des programmes.

1- LES FINALITES DE L'HISTOIRE ET DE LA GEOGRAPHIE AU LYCEE.

L'enseignement de l'histoire et de la géographie, délibérément ouvert sur le temps présent ne dissocie pas transmission d'un héritage et d'une culture, formation intellectuelle et éducation à la citoyenneté.

11- Transmettre et assurer la maîtrise de savoirs historique et géographique.

Le projet éducatif de l'enseignement de l'histoire et de la géographie repose sur une étude précise des contenus scientifiques de ces disciplines : vocabulaire et notions essentielles, nouveaux problèmes et nouvelles approches, langages spécifiques. Il se nourrit des problématiques et des avancées de la recherche universitaire.

12- Comprendre le monde contemporain.

Pour être en mesure d'agir en citoyen les lycéens doivent identifier les acteurs, les enjeux, les lignes de force. Pour cela, l'acquisition des connaissances portant sur les processus d'évolution historique et les modalités d'action sur l'espace, qui ont construit le monde tel qu'il est, apparaît indispensable. Analyser la diversité des civilisations et des territoires, comprendre la complexité des structures, repérer la pluralité des cultures, préparer à l'action dans une époque marquée par l'ouverture à d'autres espaces et à d'autres civilisations. Les élèves doivent acquérir une vision dynamique et critique du monde afin de dégager l'essentiel dans la masse des faits nouveaux que l'actualité livre quotidiennement.

13- Permettre l'insertion des élèves dans la cité.

L'Etat de droit est au service de la personne. Sa perfection est un objectif de la démocratie. Il doit être reconnu comme un patrimoine à connaître, à respecter et à enrichir. L'espace aménagé est placé sous la responsabilité du citoyen : il est à la fois héritage à préserver et territoire à transformer pour répondre aux besoins sociaux actuels. L'histoire et la géographie, par leur objet et par leurs méthodes, inscrivent l'action du citoyen dans un héritage et une culture. La dimension civique de l'enseignement de l'histoire et de la géographie paraît d'autant plus importante qu'il n'existe pas d'heure d'éducation civique au lycée.

L'histoire et la géographie permettent également la découverte progressive des fondements d'une communauté humaine ; elles apportent à la fois l'absolu des valeurs et le sens du relatif conduisant à la tolérance par la découverte des cultures et des coutumes d'autres civilisations ; elles apprennent ainsi à reconnaître et à assimiler les éléments irréductibles de convergence au sein d'une société.

14- Acquérir des méthodes d'analyse pour une formation intellectuelle.

Les méthodes mises en oeuvre dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie, placent la dimension critique au centre des pratiques pédagogiques. Elles sont en elles-mêmes éducatives.

Le travail sur documents ne peut avoir pour objet de redécouvrir ou de reproduire en classe la démarche de l'historien ou du géographe. Il permet aux élèves de prendre conscience du processus par lequel s'élabore la connaissance historique ou géographique et de confronter des opinions divergentes, afin d'aboutir à un jugement personnel. Il leur procure le sens de l'évolution et du relatif, les habitue à hiérarchiser les faits et à critiquer les relations trop rapides de causalité. En faisant de l'histoire et de la géographie les élèves apprennent le temps de la réflexion. Par l'exercice d'un raisonnement toujours secondé par l'analyse critique, ils sont portés à relativiser une information rapide, conjoncturelle, non hiérarchisée.

2- APPROCHES ET METHODES

21- La pratique des langages

Sciences sociales constituées fondées sur des méthodes, l'histoire et la géographie utilisent différents langages. Le passage constant d'un langage à l'autre fait partie de la pratique de l'histoire et de la géographie au lycée. Il ne s'agit donc pas seulement de faire apprendre mais de favoriser l'expression des élèves. Par la pratique croisée de ces langages, l'histoire et la géographie, contribuent à leur formation intellectuelle, notamment par la production de textes divers - analyses, récits, travaux documentaires - cartes, vidéos . L'expression écrite et la lecture de l'image doivent être privilégiées.

L'histoire et la géographie permettent aussi d'inscrire dans le temps et dans l'espace les connaissances acquises dans les autres disciplines.

22- Le libre choix du style pédagogique

Une ancienne tradition laisse aux enseignants une grande liberté d'approche pédagogique. Ils peuvent, pourvu que les objectifs et la cohérence d'ensemble soient respectés, choisir leur itinéraire annuel et insister plus ou moins sur tel ou tel thème. Cette liberté permet à chaque professeur d'adopter le style d'enseignement qu'il pense le plus efficace et d'adapter ses méthodes aux élèves et à leurs besoins.

La classique opposition de deux styles pédagogiques n'est-elle pas artificielle? Certaines séquences magistrales entraînent et éveillent, d'autres ne sont guère qu'une juxtaposition analytique de données ; certaines séquences dialoguées favorisent l'expression et l'autonomie des élèves, d'autres ne leur laissent que la possibilité d'interventions ponctuelles et purement formelles. Plus qu'un style pédagogique, c'est la transmission organisée des connaissances qui est essentielle.

Les modules s'inscrivent dans les objectifs généraux des programmes. Ils peuvent être le moment privilégié de l'expression autonome des élèves.

23- Une démarche problématique fondée sur des repères chronologiques et spatiaux mémorisés.

Les programmes, tant en histoire qu'en géographie, sont construits pour induire une démarche plus synthétique qu'analytique.

Au lycée l'enseignement doit être problématique : la recherche du sens est primordiale, elle oriente les différentes opérations nécessaires à la construction d'un discours d'histoire ou de géographie (recherche de données, classement, mise en relation). Elle s'accompagne nécessairement d'un apprentissage de l'esprit critique.

Naturellement, cette recherche du sens doit s'appuyer sur des repères chronologiques ou spatiaux en petit nombre, sur quelques faits significatifs, mais rigoureusement analysés et que les élèves doivent mémoriser.

24- Le document au service du raisonnement.

Le document dans ses divers états est constitutif de l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Il serait cependant illusoire de prétendre reproduire au lycée les démarches scientifiques dans leur totalité. De même, il n'est pas souhaitable d'aligner les pratiques sur certains exercices parfaitement codifiés de l'enseignement supérieur (explication de

texte, commentaire de carte). L'explication de document ne peut constituer une fin en elle-même : au lycée, le document est d'abord le moyen du travail personnel des élèves et de l'exercice de l'esprit critique (étude de la source et de la nature du document, croisement des types d'expression et des informations). Il n'a de justification que s'il conduit l'élève à formuler des conclusions porteuses de sens, c'est à dire s'il constitue une étape de la construction du discours historique ou géographique. Cependant on ne doit pas multiplier les documents : la dispersion pourrait conduire à l'oubli du sens.

On ne perdra pas de vue que certains documents ont une valeur patrimoniale et que leur connaissance est un passage obligé de la constitution d'une culture. L'histoire comme la géographie doivent également permettre une initiation à la pratique documentaire, en relation avec les ressources du C.D.I. et en collaboration avec les documentalistes.

25- La nécessité des technologies actuelles

Les outils actuels de la communication et du traitement de données sont utilisés au lycée dans l'enseignement de nombreuses disciplines. L'histoire et la géographie en ont un besoin particulier : les images-satellite bouleversent notre vision de la planète ; les CD rom, les CD photo, les vidéodisques, les outils de traitement de l'information sous toutes leurs formes, modifient l'exploitation pédagogique des textes et des images.

3- LES PROGRAMMES

Les programmes délimitent un contenu scientifique défini par des libellés précis. Tout élément d'un programme ne trouve son sens que par rapport à l'ensemble. En conséquence, les programmes sont conçus pour être achevés, faute de quoi leur logique disparaîtrait. Afin de préserver cette logique et d'éviter que l'enseignement d'une question prenne une excessive extension, ils comportent, pour les séries d'enseignement général, une évaluation horaire indicative calculée sur la quarantaine d'heures disponibles en séries S. L'horaire supplémentaire en séries E.S. et L. doit permettre des approfondissements spécifiques.

On ne perdra donc jamais de vue les objectifs généraux, et on ne confondra pas constitution d'une culture et accumulation de savoirs. Les programmes sont l'outil de la transmission de connaissances maîtrisées et facilement mobilisables.

31- La classe de Seconde

Les programmes de la classe de Seconde ont été construits en fonction de la place de celle-ci dans le cursus scolaire, entre le collège et les différentes voies du lycée. Ils doivent constituer le socle de la connaissance et de la compréhension du monde contemporain.

En histoire, le programme est construit autour de six moments historiques, de l'Antiquité au milieu du XIX^{ème} siècle. Il privilégie les dimensions politique et culturelle.

Il ne s'agit pas d'un retour accéléré sur la continuité chronologique présentée au collège, encore moins d'une révision. Si le programme devait être ainsi compris il perdrait toute sa signification, faute de pouvoir être traité au cours de l'année scolaire ; la condition intrinsèque de sa pertinence disparaîtrait.

La réflexion sur quelques moments essentiels de l'histoire, et la reconnaissance de l'ampleur du patrimoine européen précédent naturellement l'étude de l'histoire de notre temps.

En géographie, le champ de l'étude est la planète mais le programme repose sur un choix d'exemples à différentes échelles. L'observation de la répartition des populations, l'analyse des aménagements et l'étude de l'organisation de l'espace terrestre, s'appuient sur la connaissance des grands

mécanismes naturels (mécanismes du climat, mouvements de l'écorce terrestre et relief). Mais, dans le cadre de ce programme de géographie, l'étude de chacun de ces mécanismes ne trouve pas sa justification en elle-même : elle doit accompagner l'examen des aménagements de l'espace réalisés par des civilisations et des peuples différents.

Cet apprentissage de la lecture géographique du monde, sur les bases d'une culture acquise au collège, prépare la présentation d'espaces particuliers, Etats ou d'ensemble d'Etats, en Première et en Terminale.

32- La classe de Première

Les programmes des classes de Première sont adaptés aux différentes séries. Quel que soit l'horaire, tous s'articulent logiquement aux contenus et apprentissages de la classe de Seconde, mais le projet pédagogique est différent selon qu'il s'agit de préparer des lycéens à des études supérieures littéraires, scientifiques ou techniques.

Dans l'enseignement général les modules éventuels permettent, selon les séries, d'approfondir certaines questions.

321- SERIES L., E.S., S.

En histoire, l'étude porte sur la période 1850-1939 et privilégie la France et l'Europe sans oublier leurs relations avec le monde.

A la différence de l'approche de la classe de Seconde, il fait une grande place aux dimensions économiques et sociales. Il s'agit de l'étude approfondie d'une période dont les lycéens doivent, sans excès factuel, percevoir le sens à travers un choix de problématiques.

Deux entrées principales caractérisent ce programme : le phénomène industriel avec ses composantes et ses conséquences ; le phénomène de la nation, avec les constructions et les conflits qu'il induit, dont les élèves mesurent les résonances dans notre temps.

Une attention particulière est portée à la France marquée par la lente construction d'une démocratie parlementaire fondée sur les principes de 1789 et le choix de la République. Les élèves réfléchiront à l'inscription sociale de la démocratie, à ses fragilités permanentes.

Une lecture adaptée du programme permet par ailleurs de renforcer le caractère propre de chaque série. En série L, une attention particulière pourra être portée aux phénomènes culturels : religions, mentalités, création (expression artistique et littéraire). Une liaison avec l'enseignement des lettres, et éventuellement des langues vivantes, s'impose naturellement. En série ES les aspects politiques et sociaux (doctrines, institutions, mouvements sociaux) sont plus particulièrement examinés. On mettra en évidence l'inscription dans le temps des mécanismes étudiés en Sciences économiques et sociales.

En géographie l'approche de la France est renouvelée en fonction de problématiques d'aujourd'hui. Les dimensions historique et culturelle prennent, à côté de l'économie, une place déterminante dans la réflexion : les élèves doivent saisir que le territoire national est une construction inscrite dans la durée et qu'il appartient à des ensembles divers. Il s'agit de comprendre comment la France est européenne par ses milieux, son histoire, ses cultures, et quelle est sa place dans un monde complexe et mouvant.

L'étude régionale, à différentes échelles, repose sur un choix libre d'exemples nationaux et transnationaux. L'étude de trois Etats de l'Europe doit permettre d'analyser, dans la proximité des cultures et des économies, des organisations différentes et d'observer la convergence des choix actuels au sein de l'Union européenne.

Ce programme permet également de marquer la spécificité des séries. En série L l'étude régionale, ainsi que l'étude des Etats européens, font naturellement une place particulière aux aspects culturels. En série ES l'analyse géographique donne une dimension spatiale à des mécanismes économiques étudiés par ailleurs.

Pour des élèves destinés au secteur tertiaire l'histoire et la géographie sont une dimension nécessaire de la formation, le programme a donc l'ambition de donner les références nécessaires à la compréhension du monde contemporain.

En histoire, les élèves abordent la période 1848-1939 : les questions obligatoires (évolution politique de la France de 1848 à 1939, nationalités et nationalismes en Europe (1848-1939), régimes totalitaires en Europe de 1919 à 1939), concernent - en une vingtaine d'heures effectives - la France et l'Europe. Naturellement la signification des évolutions est privilégiée en évitant les approches trop factuelles et émietées.

La question optionnelle - en une dizaine d'heures effectives - doit permettre l'élargissement à un thème d'ampleur mondiale. Ainsi, comme pour les séries d'enseignement général, le programme d'histoire offre une véritable initiation à l'étude du monde contemporain.

En géographie, le programme est consacré à la France et à l'Europe. L'étude de la France se limite à sa situation en Europe et dans le monde et à sa population. Le refus d'une approche exhaustive est explicite.

Les questions optionnelles proposent, à l'échelle nationale ou européenne, l'étude d'une activité et son inscription dans l'espace.

323- SERIES S.M.S., S.T.I., S.T.L.

Ces séries technologiques se caractérisent par l'existence d'une épreuve orale anticipée en fin de Première qu'il est indispensable de préparer.

En histoire, comme en géographie, une vingtaine d'heures effectives d'enseignement sont consacrées aux questions obligatoires, une dizaine à la question optionnelle. C'est dire que les contenus doivent être limités à l'acquisition d'une culture et que la réflexion sur les objectifs est essentielle.

En histoire le programme propose l'étude de l'évolution de la démocratie française depuis 1848 et de la Seconde Guerre mondiale. On ne sera pas en mesure de conduire un examen chronologique approfondi de ces deux questions obligatoires, leur finalité civique est dès lors essentielle.

La question au choix se conçoit comme une initiation à la compréhension des grands problèmes du monde contemporain et comme un enracinement de l'actualité.

En géographie, l'étude des questions obligatoires (le territoire français et son aménagement, la puissance des Etats-Unis d'Amérique) requiert l'utilisation systématique de la carte comme outil de la réflexion et comme langage afin d'éviter une démarche excessivement analytique. Les approches à différentes échelles sont nécessaires.

La question au choix permet de poser un des grands problèmes de notre temps et d'en proposer une lecture géographique.

33- La classe de Terminale

La classe de Terminale marque la fin des études d'histoire et de géographie pour la plupart des élèves ; les programmes d'histoire et de géographie, parachèvent l'étude du temps présent.

Ces programmes induisent des épreuves d'examen reposant sur des thèmes larges et excluant tout traitement érudit ou de détail.

331- SERIES L., E.S., S.

En histoire le programme commence par l'étude de la Seconde Guerre mondiale afin que la mémoire de la tragédie se nourrisse d'une véritable réflexion historique. La partie II (le monde de 1945 à nos jours) comme la partie III (la France depuis 1945), intègrent le passé le plus récent. Il

est nécessaire de concevoir l'ensemble des questions du programme de manière synthétique en privilégiant les grandes phases des évolutions.

Dans le cadre de ce programme mondial, l'étude de la France se conçoit à la fois comme une étude de cas et comme une initiation à la vie civique : c'est dans ce sens qu'il faut notamment aborder l'examen des institutions et la vie politique.

Ce programme croise des thèmes également abordés en géographie : c'est un choix délibéré. Ainsi en est-il de l'étude des modèles américain et communiste que l'étude spatiale des Etats-Unis et de la Russie prolonge, ou de l'étude historique du développement chinois à laquelle répond en géographie une analyse sociale et territoriale. Il est par ailleurs souhaitable de mettre en cohérence, par un libre choix d'exemples, les programmes d'histoire et de géographie, afin notamment de limiter le contenu factuel.

Dans les séries L. et E.S. il est souhaitable, en cohérence avec les approfondissements choisis pour la classe de Première, de développer les aspects culturels ou politiques.

En géographie l'approche choisie s'appuie sur les acquis de la classe de Seconde. Elle montre aux élèves que toute personne, et tout lieu, sont désormais présents aux problèmes du monde. La dimension cartographique de la réflexion est fondamentale.

Le choix des quatre grands ensembles dans l'espace mondial ne procède pas d'une typologie fermée mais permet une perception différenciée du monde contemporain.

332- SERIE S.T.T.

Réduit à deux heures hebdomadaires l'enseignement de l'histoire et de la géographie conserve naturellement les objectifs principaux assignés aux autres séries de la classe de Terminale.

En histoire une première partie obligatoire (*la Seconde Guerre mondiale, institutions et vie politique en France de 1958 à nos jours, les Etats-Unis et à l'URSS de 1945 à 1991*) procure aux élèves les cadres d'une culture historique du présent, ainsi que les éléments nécessaires à l'exercice des responsabilités civiques.

La question optionnelle permet, soit de poser un des grands thèmes de l'évolution du monde au cours de la période, soit de prolonger l'étude de la France par l'examen de questions économiques, sociales et culturelles.

En géographie les élèves doivent maîtriser les grands éléments de la structure de l'espace mondial. L'étude des deux grands ensembles spatiaux exclut, notamment pour l'Amérique du Nord, une présentation Etat par Etat, ainsi qu'une étude régionale.

*
*
*

L'enseignement de l'histoire et de la géographie est ambitieux : fondé sur une recherche universitaire vivante, il est riche de la volonté d'initier à un savoir sans cesse renouvelé ; il assume également la transmission d'un héritage culturel et civique.

A la sortie du lycée, les élèves doivent conserver de l'enseignement de l'histoire et de la géographie une vision positive avec le sentiment que ces disciplines, constamment ouvertes sur les idées et les techniques d'aujourd'hui, ont forgé aussi bien leur sens critique que leur sens d'une continuité patrimoniale, culturelle et civique.

PROGRAMME D'HISTOIRE DE SECONDE

Le programme de seconde est construit autour de six moments historiques déjà étudiés au collège. L'analyse de ces périodes doit permettre d'enraciner une culture historique et de faire comprendre les fondements du monde contemporain, avant d'aborder, en première et en terminale la seconde moitié du XIX^e et le XX^e siècles. Il ne s'agit donc pas de reconstituer, d'une période à l'autre, la continuité chronologique. Chaque période sera d'abord rigoureusement située dans l'espace à partir d'une ou de plusieurs cartes, et dans le temps historique. On suivra ensuite les indications que propose le programme sans perdre de vue qu'il s'agit de construire une culture et non d'accumuler des connaissances factuelles. On expliquera, en évitant l'éparpillement, quelques documents comme des éléments de l'analyse historique d'ensemble. L'étude de grands textes ou de grandes oeuvres emblématiques (par exemple la frise des Panathénées, la Bible, une cathédrale, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen...) permettra de mettre en évidence quelques grands repères culturels. Une séance de module pourra être consacrée à chacune des périodes. Les enseignants choisissent les approches pédagogiques, ils peuvent insister plus ou moins sur tel ou tel thème, mais ils doivent impérativement respecter l'ordre de grandeur des indications horaires afin d'assurer l'indispensable cohérence d'ensemble.

PROGRAMME

COMMENTAIRE

I. - Le citoyen et la cité, à Athènes au V^e siècle avant J.-C. et dans l'Empire romain au II^e siècle. (5 à 6 heures)

Pour Athènes au V^e siècle avant J.-C., l'étude sera centrée sur l'analyse du fonctionnement concret de la démocratie, l'examen de ses assises sociales, de ses manifestations religieuses, culturelles et artistiques.

Pour l'Empire romain au II^e siècle, on organisera l'étude autour du processus de romanisation. L'exemple d'une ville, librement choisie, permettra de montrer les principaux aspects de la civilisation.

II. - Naissance et diffusion du christianisme. (4 à 5 heures)

On prendra pour point de départ une présentation de la Bible, ce qui permettra à la fois d'évoquer le contexte religieux et historique de la naissance du christianisme et de caractériser son message. Une carte de l'Empire romain accompagnera l'étude de l'organisation de l'Eglise des premiers siècles et de la diffusion du christianisme, de l'époque des persécutions à celle du statut de religion officielle. On conduira donc l'étude jusqu'à la fin du IV^e siècle.

III. - La Méditerranée au XII^e siècle : trois civilisations et leurs relations. (5 à 6 heures)

On situera sur une carte du bassin méditerranéen, les civilisations de la chrétienté occidentale, de l'Empire byzantin et de l'Islam au XII^e siècle et on soulignera leurs caractères originaux. On montrera les relations entre ces trois civilisations dans le monde méditerranéen : affrontements religieux et politiques, influences et échanges commerciaux, culturels et artistiques.

IV. - Humanisme et Renaissance (5 à 6 heures)

Le sous-titre de cette question pourrait être « Art, culture, société ». Il s'agit, à partir d'un petit nombre de documents, posément observés et mis en relation les uns avec les autres, de faire découvrir ce qu'a été, dans l'Europe des XV^e et XVI^e siècles, une modification de la vision du monde. Quelques exemples significatifs valent mieux qu'une longue énumération d'oeuvres et de noms d'artistes, d'écrivains et de savants. Une carte permettra de repérer les principaux foyers de création. On fera

apparaître les relations entre le mouvement intellectuel et artistique et les transformations (économiques, sociales, politiques, religieuses) que connaît l'Europe à cette époque, sans pour autant se livrer à une étude détaillée de l'histoire de ces deux siècles.

V. - La période révolutionnaire (12 heures)

1. La contestation de la monarchie absolue

On montrera comment le modèle français de monarchie absolue s'est trouvé contesté au XVIII^e siècle par des idées nouvelles fondées sur le principe de l'existence de droits naturels de l'individu qui entraîne de nouvelles conceptions de l'Etat et de la société.

2. La chute de l'Ancien Régime en France (1789-1791)

Cet ensemble de leçons implique à l'évidence un retour au récit. Mais celui-ci ne saurait être un exposé événementiel continu. Il s'agit en fait de sélectionner des exemples jugés particulièrement significatifs pour permettre un exposé clair et problématique des expériences politiques et institutionnelles qui ont marqué en France la mise en oeuvre des conceptions nouvelles. Le choix de cet angle d'approche exclut toute présentation exhaustive de la période, les aspects économiques, sociaux ou culturels n'étant retenus que comme explication du politique.

3. L'échec de la monarchie constitutionnelle (1791-1792)

4. L'expérience républicaine (1792-1799)

5. La France sous le Consulat et l'Empire (1799-1815)

On insistera sur les caractères de la conquête française en Europe sans entrer dans le détail des guerres de la Révolution et de l'Empire, mais en montrant comment on passe de la guerre de propagande à l'annexion et à la domination. Mais l'essentiel porte sur les effets de cette conquête, c'est-à-dire sur la modernisation du continent où pénètrent, avec des nuances, les nouvelles conceptions de l'Etat et de la société. Enfin, on expliquera les raisons de l'effondrement de la domination française devant la résistance des traditions, les soulèvements nationaux et la coalition des Etats européens.

6. Les transformations de l'Europe de 1789 à 1815

VI. - L'Europe entre restauration et révolution (1815-1850)

(8 heures)

1. L'Europe du Congrès de Vienne

Les divers aspects de cette période seront abordés dans un ordre librement choisi. Au delà de l'éphémère Sainte-Alliance, le principe dynastique rétabli par le Congrès de Vienne s'impose en Europe jusqu'au milieu du XIX^e siècle. On soulignera la pérennité des idées libérales en Europe et leur affirmation en France sous la monarchie censitaire. On montrera que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, constamment revendiqué, est proclamé lors des vagues révolutionnaires de 1830 et 1848. On mettra en évidence les rapports qui unissent le Romantisme et l'évolution politique de la première moitié du siècle.

2. Les aspirations libérales et nationales

3. Le Romantisme

4. La monarchie censitaire en France (1815-1848)

PROGRAMME DE GEOGRAPHIE DE SECONDE

LES HOMMES ET LA TERRE

Le programme de seconde a pour objet l'occupation différenciée de la Terre par les sociétés humaines. Il se fonde sur les problématiques de la science géographique actuelle en privilégiant les changements d'échelle. Il veut sensibiliser les élèves à la lecture géographique du monde en présentant les champs et les démarches scientifiques. Une attention particulière sera portée aux technologies actuelles de la connaissance et de l'information essentiellement la télédétection.

PROGRAMME

COMMENTAIRE

Introduction : la lecture géographique du monde. (4 heures)

L'objet de cette partie du programme est de présenter les enjeux et les démarches scientifiques. On montrera, à partir d'exemples d'actualité, comment la géographie constitue une clé d'explication du monde contemporain. On présentera les différents supports et langages qui permettent d'élaborer des représentations construites, des modèles simplifiés du monde pour le décrire et l'expliquer. Enfin, à partir de quelques exemples, on mettra en évidence le rôle de la démarche géographique dans l'appropriation et l'aménagement des territoires par les sociétés.

I.- La planète des hommes (12 heures)

L'objet de cette partie est l'analyse de la répartition spatiale des populations.

1. Les populations du monde : répartition, densité, migrations.

On étudiera à partir de cartes les foyers essentiels de la population aux échelles planétaire, nationale, régionale et locale. On expliquera ces répartitions selon les latitudes et les altitudes, les époques et les civilisations. On relativisera les notions de surpeuplement et de sous-peuplement. On abordera les migrations et la mobilité quotidienne et saisonnière. On présentera par la comparaison cartographique l'évolution du fait urbain depuis deux siècles.

2. Les comportements et les politiques démographiques.

On usera de quelques indicateurs simples pour étudier les évolutions démographiques (croissance et transition démographique). On analysera les rapports entre démographie et développement, les interventions en matière de régulation des naissances et de répartition de population, les politiques de peuplement et de maîtrise des flux migratoires.

II. - Les milieux et les hommes. (14 à 16 heures)

L'objet de cette partie est de montrer comment les sociétés utilisent et modifient les milieux stables, instables ou fragiles qu'elles maîtrisent plus ou moins.

1. Les grands milieux et leurs transformations.

Cette étude sera précédée de la présentation, fondée sur une série de documents (cartes, photographies et images satellites), des grands ensembles de relief, des grandes zones climatiques, des grandes zones biogéographiques. Les théories et modèles d'explication ne seront qu'évoqués. On choisira, par exemple, la maîtrise de l'eau (aménagements hydrauliques pour la culture, l'industrie), les aménagements côtiers, les équipements montagnards, l'urbanisation.

2. L'environnement.

On étudiera les variations climatiques à l'échelle géologique, l'action de l'homme (déforestation), les scénarios d'évolution du climat. On montrera comment l'évaluation des risques naturels et de leurs facteurs aggravants peuvent déboucher sur la prise de mesures de sauvegarde.

II. - L'organisation de l'espace terrestre. (12 à 14 heures)

1. L'espace terrestre divisé, parcouru de flux, polarisé.

L'objet de cette partie est de montrer l'interdépendance, la hiérarchie et les mutations des espaces.

On montrera comment l'homme organise l'espace terrestre parcouru de flux d'hommes, de produits de services, d'informations. On évoquera les pôles, les réseaux et la hiérarchie qui s'établit entre les différents espaces selon les niveaux de développement.

2. Les différents types d'organisation de l'espace.

On présentera différents types d'espaces (ruraux et urbains) en insistant sur les facteurs de localisation et d'évolution. On évoquera les enjeux et les débats nés de la compétition entre différents types d'activités, de la division internationale du travail, de nouvelles formes d'urbanisation, des hiérarchies régionales.

PROGRAMME D'HISTOIRE DE PREMIERE

LE MONDE DE 1850 A 1939

Comme le programme de seconde, celui de première entend se garder de toute volonté d'exhaustivité. S'appuyant sur les acquis du collège, il se fixe pour ambition de dégager les grands axes de la période 1850-1939 autour des deux données majeures qui la dominent : le phénomène industriel avec ses conséquences sociales, idéologiques et culturelles, le phénomène de la nation avec ses réalisations politiques et les heurts conduisant à la première guerre mondiale et aux bouleversements de tous ordres qu'elle induit. Dans cette perspective, il vise à l'intelligence de la période étudiée plutôt qu'à la juxtaposition de connaissances factuelles. Comme en seconde, l'étude d'un nombre restreint de documents, soigneusement choisis et rigoureusement analysés, permettra d'étayer la problématique, en évitant tout éparpillement. Enfin, si le professeur est évidemment libre de la mise en oeuvre pédagogique de ce programme comme de l'ordre dans lequel il souhaite l'aborder, la cohérence d'ensemble des programmes de première et de terminale implique que tous les thèmes soient effectivement traités. On veillera à réserver plus d'un tiers du temps effectivement disponible à la III^{ème} partie du programme.

PROGRAMME

COMMENTAIRE

1. L'âge industriel et sa civilisation 1850 - 1939

1. Les transformations économiques et sociales, les idéologies de l'âge industriel en Europe et en Amérique du Nord.

On présentera le processus d'industrialisation (en rappelant ses origines) et les transformations économiques et sociales qui lui sont liées. On étudiera les courants qui tentent d'analyser pour l'organiser ou lui résister la société industrielle (libéralisme, socialisme, traditionalisme, syndicalisme). Il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures sur près d'un siècle et non d'examiner le détail de la conjoncture.

2. L'Europe et le monde.

On évoquera tout à la fois l'expansion européenne et la montée des puissances extra-européennes. Pour le premier terme, on s'interrogera sur les causes de l'expansion et la diversité de ses formes (économiques, coloniales, culturelles...). Pour le second, on évoquera le rôle croissant des nouvelles puissances mondiales que sont les Etats-Unis et le Japon.

3. Religion, culture et arts.

On examinera les caractères de la vie religieuse en Europe et en Amérique du Nord et l'évolution des relations entre les Eglises et le monde moderne. On présentera l'évolution de la pensée, les modifications des pratiques culturelles, les principaux mouvements culturels et artistiques de la période et leur diffusion.

II. - Nations et Etats (1850 - 1914)

1. Nationalités et nationalismes en Europe avant 1914.

A partir de cartes de l'Europe en 1850 et en 1914, on analysera la création de nouveaux Etats-nations, les conflits qui résultent d'aspirations nationales non satisfaites et l'exacerbation du sentiment national créatrice de tensions..

2. Les Etats industriels entre la tradition conservatrice et la poussée libérale et démocratique

Il s'agit de montrer à partir d'exemples comment les transformations sociales et culturelles liées à l'industrialisation favorisent l'affirmation des régimes de démocratie libérale en Europe du Nord-ouest et en Amérique du Nord, mais stimulent également des aspirations libérales et démocratiques dans les pays de tradition autoritaire.

3 La France de 1848 à 1914

On examinera comment, de la Seconde République à la veille de la Première Guerre mondiale, la France tout en poursuivant son développement économique et en exerçant un grand rayonnement culturel est à la recherche d'institutions capables d'inscrire l'héritage de la Révolution dans la société nouvelle transformée par l'industrialisation.

III. - D'une guerre à l'autre (1914 - 1939)

1. La Première Guerre mondiale et les bouleversements de l'Europe

On présentera rapidement les grandes phases du conflit. On insistera sur son caractère global et sur ses conséquences. On étudiera la vague révolutionnaire que la guerre a provoquée en Russie et dans le reste de l'Europe.

2. La crise des démocraties libérales.

La crise des démocraties libérales sera abordée dans une perspective comparative, en montrant la diversité des situations initiales, des remises en cause opérées et des solutions apportées. Le cas de la France sera étudié d'une façon plus approfondie.

3. La France de 1919 à 1939.

4. Les régimes totalitaires : fascisme, nazisme, stalinisme.

On étudiera les caractères spécifiques de chacun de ces trois régimes. On examinera comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont, les uns et les autres, utilisé des pratiques totalitaires qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'Etat.

Pour conclure, on étudiera à partir de cartes, la marche à la guerre (1935 - 1939).

PROGRAMME DE GEOGRAPHIE DE PREMIERE

LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE

Le programme de la classe de Première porte sur l'étude de la France en Europe et dans le monde. Il se situe dans la logique du programme de la classe de Seconde et doit déjà préparer au programme de la classe de Terminale, tant dans l'acquisition des connaissances que dans la maîtrise des savoir-faire. En cela, il définit le travail effectué en cours et, éventuellement, en modules. Son libellé, volontairement court, garantit la liberté des professeurs dans le choix d'un itinéraire adapté aux besoins de leurs élèves.

Dans chacune des trois parties du programme, une cohérence d'ensemble s'établit par une démarche commune : le changement d'échelle qui permet une meilleure compréhension des espaces emboîtés. En évoluant de l'échelle locale aux échelles régionale, nationale, européenne et mondiale, on mettra en lumière des distributions et des dynamiques spatiales. Ainsi l'accent sera mis sur l'approche géographique plutôt qu'économique. L'outil cartographique s'en trouve naturellement privilégié et la télédétection entre autres pourra offrir de riches possibilités.

L'étude des questions du programme doit s'organiser autour d'une problématique spécifique. En structurant le travail, elle permet d'en dégager les points essentiels. Elle invite les élèves à adopter une attitude active dans la construction du savoir et dans la maîtrise des apprentissages. La réflexion contribue ainsi à la formation civique des élèves en leur permettant d'acquérir les connaissances et les repères essentiels à l'exercice de leur citoyenneté.

PROGRAMME

COMMENTAIRE

I. - La France en perspective.

(8 à 10 heures)

1. L'Europe.

On s'interrogera sur la définition de l'Europe et de ses composantes (Europe occidentale, centrale, orientale). Parmi les différents ensembles politiques et économiques auxquels la France appartient, une place importante est accordée à l'Union européenne..

2. La France en Europe : des milieux différents, des cultures différentes, une construction historique.

L'idée directrice sera la différenciation du territoire français dans l'espace européen. Dans ses aspects naturels comme dans ses aspects culturels, la France participe à la fois de l'Europe du Nord et de l'Europe du Sud. Dans sa constitution historique, elle intègre des milieux et des cultures différentes.

3. La France dans le monde.

La place et le rôle de la France dans le monde sera étudiée sous des aspects culturels (francophonie), économiques et géostratégiques, en accordant toute l'importance qu'il faut aux DOM-TOM.

II. - Le territoire français et son organisation.

(12 à 15 heures)

1. La population et les trames du peuplement.

Les thèmes importants sont ceux de la répartition, de la composition et de la croissance. On étudiera villes et réseaux urbains, centre-villes et banlieues, espaces ruraux.

2. Les activités, les localisations et les logiques d'organisation.

On présentera les mutations des espaces agricoles, industriels et urbains et la structuration du territoire à différentes échelles.

3. L'aménagement du territoire.

L'aménagement du territoire sera étudié en montrant le rôle de l'Etat, des collectivités locales ainsi que celui de l'Union européenne.

A partir d'exemples locaux, régionaux et nationaux on étudiera les projets, les débats et les réalisations.

III. - Etats et régions en France et en Europe (16 à 20 heures)

1. Régionalisations et politiques régionales.

A partir d'exemples choisis dans différents Etats on définira la notion de région, le poids des divisions administratives, les politiques régionales et leurs acteurs en tenant compte des représentations des élèves.

2. Régions et ensembles régionaux.

On étudiera la région où vivent les élèves ainsi que d'autres régions à différentes échelles y compris des régions transnationales et on présentera les autres régions françaises à différentes échelles.

3. Trois Etats européens.

On étudiera l'Allemagne, le Royaume-Uni et un Etat de l'Europe méditerranéenne au choix, en insistant sur ce qui constitue leur spécificité en Europe.

HISTOIRE CLASSE TERMINALE

LE MONDE DE 1939 A NOS JOURS

Couronnant les études de second cycle, le programme d'Histoire des classes Terminales s'inspire, comme ceux des années précédentes, de la même volonté d'organiser les connaissances autour d'axes problématiques ne retenant que les faits significatifs des grandes évolutions, à l'exclusion de toute approche strictement événementielle. Il comporte trois parties d'ampleur inégale. L'étude de la seconde guerre mondiale, de ses caractères spécifiques et de son bilan, qui servira de point de départ à l'analyse du monde contemporain, occupera environ 20 % de l'horaire disponible d'Histoire (soit approximativement 8 h en série S). La seconde partie du programme portant sur le monde de 1945 à nos jours et dont l'objet est de saisir les grands enjeux, les problèmes fondamentaux, les principales lignes de clivage, les grandes transformations qui, en un demi-siècle, ont abouti à dessiner les traits du monde d'aujourd'hui représentera un volume horaire de plus de la moitié du temps annuel disponible (au moins 22 h en série S). Enfin la troisième partie, portant sur la France depuis 1945 et dont le but est d'examiner comment elle s'est adaptée aux grandes évolutions mondiales et comment elle se situe dans le monde contemporain est prévue pour occuper environ 25 % de l'horaire annuel (soit une dizaine d'heures en série S). L'ampleur du programme comme ses objectifs supposent une approche synthétique des thèmes abordés. C'est en conformité avec ces caractères problématiques et globaux du programme que seront choisis les sujets de baccalauréat qui porteront, pour les compositions, sur l'ensemble de la tranche chronologique de chaque partie du programme et pour les explications de documents sur les événements majeurs ou les grandes évolutions significatives.

PROGRAMME

COMMENTAIRE

I. - LA SECONDE GUERRE MONDIALE

1.1. Les grandes phases

On ne reviendra pas sur les origines de la guerre, déjà étudiées en première. L'analyse des grandes phases, à partir de cartes, se limitera à l'essentiel. Elle mettra en évidence l'extension géographique et le caractère total du conflit.

1.2. L'Europe et la France dans la guerre

A partir d'une carte de l'Europe en 1942 on analysera les formes de l'occupation, les collaborations, les résistances. On insistera sur l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes.

L'étude de la France (« drôle de guerre », défaite, régime de Vichy, Libération) permettra d'analyser la nature et le rôle du régime de Vichy, les différentes formes de collaboration, le rôle de la Résistance intérieure et de la France libre.

1.3. Bilan de la guerre

Le bilan permettra d'analyser les ébranlements matériels et moraux provoqués par le conflit, la nouvelle carte du monde et la naissance de l'O.N.U.

II. - LE MONDE DE 1945 A NOS JOURS

2.1. Les transformations économiques et sociales

Il s'agit de tracer le cadre économique et social du second XX^e siècle en évoquant successivement la croissance et la crise et en insistant sur les mutations sociales.

2.2. Les grands modèles du monde développé (institutions, société, culture) et leur évolution : le modèle communiste, le modèle américain, le modèle européen libéral

Sans entrer dans le détail de l'histoire événementielle, on insistera sur les traits majeurs qui caractérisent les modèles communiste et américain. On analysera l'évolution de leur influence, les limites de leur rayonnement depuis 1945 sans omettre leurs tensions internes.

Pour l'Europe libérale il ne s'agit en aucun cas de juxtaposer les histoires nationales des Etats, mais de montrer, sans omettre les éléments de diversité, la convergence de leurs choix institutionnels, de leurs transformations économiques, sociales et culturelles à partir de cartes et d'exemples. La construction européenne sera étudiée en relation avec cette évolution d'ensemble.

2.3. Les affrontements des grandes puissances et la dissolution des blocs

On insistera sur les lignes de force de la politique internationale sans entrer dans le détail des multiples crises qui ont marqué celle-ci. On évoquera donc la période bipolaire de la guerre froide, puis la formation d'un monde beaucoup plus diversifié et complexe.

2.4. L'émancipation des peuples dépendants

A partir de cartes et d'exemples choisis pour illustrer des processus différents, on analysera les mouvements d'émancipation des peuples depuis 1945 et les problèmes multiples qui en sont la conséquence jusqu'à nos jours..

2.5. La place des pays pauvres dans le monde et le défi du développement

On évoquera les problèmes des pays pauvres, la diversification intervenue entre eux et les tentatives de mises en oeuvre de processus de développement. Parmi les exemples choisis, figurera nécessairement celui de la Chine.

2.6. La civilisation du second XX^e siècle

En se gardant de toute nomenclature énumérative, on s'efforcera de dégager les traits majeurs qui font l'originalité de la civilisation contemporaine : progrès techniques, communications et médias, place du fait religieux.

III. - LA FRANCE DEPUIS 1945

3.1. L'évolution politique

On caractérisera globalement l'évolution de la IV^e République. On analysera les institutions de la V^e République et leur fonctionnement, les grands courants politiques et l'évolution de l'opinion publique.

3.2. Economie, société, culture

On mettra l'accent sur les bouleversements des structures économiques et sociales de la France. On analysera l'évolution de la population, des modes de vie et des croyances.

3.3. La place de la France en Europe et dans le monde

On analysera les orientations durables et les grandes phases de la politique extérieure de la France. On précisera son enracinement européen et sa volonté de maintenir un rayonnement mondial.

PROGRAMME DE GEOGRAPHIE DE TERMINALE

LE MONDE CONTEMPORAIN

Le programme de la classe terminale constitue bien un aboutissement des trois années d'études au lycée en fournissant des repères indispensables dans un monde en mouvement. Cet objectif rejoint celui du programme d'histoire dans la formation civique de l'élève pour comprendre le temps présent et s'y situer. Cette étude globale, qui ne peut être exhaustive, insiste sur les relations qui unissent tout territoire au reste de l'espace terrestre. Il existe ainsi une cohérence entre les deux parties du programme. La première partie étudie le monde contemporain dans ses trames et ses enjeux. La deuxième partie inscrit quatre grands ensembles, Etats, groupes d'Etats ou continent, dans les solidarités du monde contemporain.

PROGRAMME

COMMENTAIRE

I. - Le Monde contemporain : organisation et problèmes. (15 heures)

1. Les grandes divisions du monde : cartes politiques, aires de civilisation.

On présentera la carte politique du monde actuel en mettant l'accent sur les évolutions: problèmes de territoire et de frontières, conflits et tentatives d'association. On étudiera les grandes aires de civilisation à l'échelle mondiale en liaison par exemple, avec la répartition de la population. Des exemples régionaux montreront la complexité des situations.

2. Formes d'organisation et interdépendances.

Deux thèmes seront abordés conjointement dans ce chapitre :

- Echanges, flux, réseaux et centres d'organisation de l'espace mondial.

On présentera à l'échelle mondiale les échanges économiques (biens, services et capitaux), les déplacements des hommes (problèmes de migration, tourisme) et la circulation de l'information. On accordera une place importante à l'Europe, comme un des trois centres des échanges mondiaux.

- Les inégalités de développement.

Dans une étude critique de la carte du PNB/habitant, on présentera la notion de développement. Des critères plus complexes comme l'Indice de Développement humain seront utilisés..

3. Quelques grands problèmes contemporains.

On présentera dans leur dimension géographique :

- La santé des hommes (alimentation, pandémies)
- La grande ville.

Cette étude, menée à partir de cartes, fera prendre conscience de la dimension mondiale des problèmes et de leurs solutions, de la nécessaire solidarité mondiale, sans reprendre une étude démographique qui appartient au programme de seconde. On pourra utiliser, des exemples régionaux choisis dans la deuxième partie du programme.

II. - Quatre grands ensembles dans l'espace mondial.

(25 heures)

1. Les Etats-Unis.

a) Les Etats-Unis et le monde.

En prenant en compte les aspects politiques, économiques et culturels, on étudiera le rôle et la place des Etats-Unis dans le monde et tout particulièrement dans le continent américain.

b) Population et territoire.

On évoquera le rapport des Américains à leur territoire : colonisation, peuplement et appropriation du territoire ; milieu naturel, ressources et environnement ; les métropoles et leurs problèmes.

c) Maîtrise du territoire et nouvelles données régionales.

On montrera les pratiques des acteurs : Etat, entreprises, particuliers. On insistera sur les mutations régionales, sur l'importance des frontières et des façades océaniques.

2. L'Asie du Sud et de l'Est.

a) Les contrastes de peuplement et leurs explications.

On partira de cartes mettant en évidence les densités, les grandes données climatiques, les espaces cultivés. On soulignera l'originalité et l'importance des plaines et deltas rizicoles.

b) Sociétés, civilisations, territoires, développement.

On partira de cartes mettant en évidence les grandes aires culturelles et les découpages politiques. On analysera trois thèmes spécifiques :

- Civilisation et développement au Japon
- Géographie sociale et civilisation en Inde.
- L'Etat, les sociétés et les territoires en Chine.

3. La Russie.

a) Espace russe et identité russe.

La Russie sera étudiée comme un Etat né de l'éclatement de l'URSS. On analysera la carte des peuples, les frontières, les relations avec les Etats voisins et avec l'Europe. On prendra en compte la marque des héritages dans l'organisation de la production et de l'espace.

b) La maîtrise du territoire.

On étudiera l'immensité continentale : problèmes de communications et d'utilisation des ressources.

4. L'Afrique subsaharienne.

a) Etats, territoires et population.

En liaison avec la première partie du programme, on montrera le poids des héritages, la fragilité des découpages territoriaux et les tentatives d'organisation interétatique. On analysera la rupture des équilibres face à la croissance démographique.

b) Paysanneries et croissance urbaine.

Le développement : en inscrivant cette étude dans le cadre des milieux, on montrera la place des paysanneries et les problèmes liés à la croissance urbaine.

c) L'Afrique dans les échanges mondiaux.

En montrant la place réduite qu'occupe l'Afrique dans les échanges mondiaux, on décrira la situation de dépendance du continent.

PROGRAMME D'HISTOIRE DE PREMIERE SERIES S.T.I. - S.T.L. - S.M.S.

PROGRAMME

COMMENTAIRE

I. - Deux questions obligatoires

1. La démocratie française de 1848 à nos jours

En évitant une histoire des régimes successifs on précisera quelques repères fondamentaux. On replacera dans son contexte historique la conquête des principaux droits politiques, économiques et sociaux puis on tracera les grandes lignes des institutions de la Ve République et de la vie politique.

2. La Seconde Guerre mondiale.

Sans entrer dans une étude exhaustive, on rappellera la marche à la guerre et les responsabilités des régimes totalitaires dans son déclenchement, puis on présentera les grandes phases et les principaux théâtres du conflit en insistant sur son caractère total, sur l'univers concentrationnaire et sur l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes.

Le bilan permettra d'analyser les ébranlements matériels et moraux provoqués par le conflit. On insistera sur la nouvelle carte du monde et la naissance de l'O.N.U.

II. - Une question optionnelle au choix.

1. L'évolution de la société française de 1850 à nos jours.

On présentera et on illustrera les principales évolutions des structures sociales et de la vie quotidienne, de l'accès à l'enseignement, les grands mouvements de la vie culturelle et artistique, les formes et mutations de la culture populaire, les moyens d'information.

2. Les régimes totalitaires au Xxe siècle.

On étudiera les caractères spécifiques de l'Italie fasciste, de l'Allemagne nazie et de l'URSS stalinienne. On examinera comment, à partir de fondements différents et d'objectifs différents, ils ont les uns et les autres utilisé des pratiques totalitaires qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'Etat.

3. Nationalismes et indépendances en Asie et en Afrique depuis 1945.

A partir de cartes et d'exemples choisis pour illustrer des processus différents, on évoquera l'émancipation depuis 1945 des peuples dépendants et les difficultés de l'indépendance.

4. Le monde d'aujourd'hui. Grandes aires de civilisation et divisions politiques.

On présentera quelques unes des trames du monde contemporain. La carte des grands types de civilisation sera analysée en relation avec la carte de la distribution de la population. On choisira d'étudier l'extension de certaines civilisations. Dans un second temps on commentera la carte des Etats du monde actuel. La comparaison avec celle des lendemains de la Seconde Guerre mondiale permettra de rendre compte de la variation du nombre d'Etats. On montrera l'instabilité de nombreuses frontières.

**PROGRAMME DE GEOGRAPHIE DE PREMIERE
SERIES S.T.I. - S.T.L. - S.M.S.**

PROGRAMME

COMMENTAIRE

I. - Deux questions obligatoires

1. Le territoire français et son aménagement

On identifiera le territoire dans ses composantes naturelles. L'observation des déséquilibres au sein de ce territoire conduira à l'étude des politiques et des actions d'aménagement menées à toutes les échelles : collectivités locales, Etat mais aussi Union européenne.

2. La puissance des Etats-Unis d'Amérique

Des cartes seront le support privilégié permettant d'identifier le territoire américain puis de caractériser les principaux aspects de l'organisation de l'espace et de ses évolutions.

Les éléments les plus importants de la puissance américaine seront définis. On abordera enfin la place des Etats-Unis dans le continent américain et dans le monde en soulignant la compétition entre les Etats-Unis et la façade Ouest du Pacifique comme entre les Etats-Unis et l'Europe.

II. - Une question optionnelle au choix.

1. La mondialisation des économies et des échanges.

Il s'agit dans un premier temps de mettre en valeur à partir d'une série de planisphères, le rôle dominant de trois pôles (Europe, Amérique du Nord, façade orientale de l'Asie) et d'analyser les principaux flux d'hommes, de marchandises, d'informations et de capitaux. Les implantations et la stratégie d'une firme transnationale peuvent compléter l'étude.

2. Population et santé.

Une série de cartes à plusieurs échelles et de tableaux permettra de mettre en évidence la répartition et les rythmes d'accroissement de la population mondiale. La notion de transition démographique (et ses limites) sera ainsi dégagée.

La confrontation de documents notamment cartographiques permettra de préciser la dimension spatiale de quelques grandes questions sanitaires, par exemple les régimes alimentaires, et celle de diffusion et d'extension de grandes maladies.

On analysera quelques exemples d'actions et organisations internationales, nationales et locales en faveur de la protection sociale, de l'éducation et de la santé.

3. L'inégal développement du monde.

La notion de développement sera étudiée à partir de plusieurs exemples et d'indices variés (ex l'Indice de Développement Humain) puis complétée par l'étude comparée des relations villes/campagnes dans les pays industrialisés-développés et dans les pays en développement.

4. Aménagement et activités à l'échelle locale.

On proposera une étude de cas (entreprise ou zone industrialisée).

Ce thème pourra être l'occasion d'une initiation au croquis régional.

5. La dimension géographique de l'Union européenne.

On insistera sur l'intensification des flux, les lieux de solidarité (infrastructures communes, émergence de régions transnationales).

Enfin seront évoquées les grandes questions d'actualité : élargissement ou approfondissement.

PROGRAMME

COMMENTAIRE

I. - Trois questions obligatoires.

1. La France dans l'espace européen et mondial.

On expliquera comment l'espace français s'inscrit dans une logique européenne et mondiale. Pour cela, on partira de la position géographique et des principales caractéristiques de cet espace, puis on étudiera les enjeux géopolitiques et les types d'échanges (hommes, marchandises, capitaux) entre la France et l'Europe d'une part, entre la France et le reste du monde d'autre part. Enfin, l'étude du rayonnement mondial de la France permettra d'approcher la dimension culturelle

2. La population de la France : identité, répartition, démographie, croissance urbaine.

Dans un premier temps on rappellera l'histoire du peuplement de la France en faisant référence à l'Histoire, à la formation du territoire, aux flux de population. On s'interrogera sur ce qui fonde l'identité française. La répartition et le comportement démographique de la population seront ensuite étudiés. On accordera une place importante aux phénomènes de croissance urbaine et de périurbanisation.

3. Les approches géographiques de la dimension européenne.

On proposera un certain nombre de repères à partir d'un ensemble de cartes, et ce sans entrer dans une étude exhaustive de chacun des éléments de l'ensemble européen. On montrera tout d'abord comment l'Europe se distingue dans l'ensemble eurasiatique. Seront rappelés ensuite les vagues de peuplement, et les éléments du patrimoine culturel qui contribuent à donner à l'Europe, son identité. Les caractéristiques majeures des milieux physiques formant l'architecture de l'Europe seront dégagées. Enfin, on étudiera les principaux indicateurs socio-économiques caractérisant les populations dans leur espace et on indiquera les organisations de toute nature qui lient les Etats..

II. - Une question optionnelle au choix.

1. La localisation des activités industrielles en France.

A partir d'exemples à plusieurs échelles, on analysera l'évolution des facteurs de localisation des activités industrielles en les replaçant dans la perspective plus vaste des mutations des modes de production, de la tertiarisation croissante des économies et de la révolution des transports dans un cadre mondial.

2. Les mutations des espaces ruraux français.

A partir d'exemples régionaux on dégagera les principales mutations des espaces ruraux : évolution de la place et du type d'activités agricoles, désertification, relations espaces ruraux/espaces urbains. Les conséquences des mécanismes et décisions de l'Union européenne seront soulignées

3. La circulation des hommes et des biens en France et dans l'Union européenne.

Une présentation des principaux réseaux de transport, de leurs lieux de connexion et des flux qui les parcourent permettra de mettre l'accent sur le rôle intégrateur des voies rapides dans le cadre national mais aussi de l'Union européenne. L'étude d'une plate-forme logistique pourra compléter le thème.

4. Le tourisme en France et dans l'Union européenne.

On soulignera l'importance du tourisme dans le cadre de la France et de l'Union européenne en présentant les principaux lieux et les flux. On analysera les types de tourisme, et on présentera les principales formes d'aménagement réalisées. Le poids économique de cette activité notamment dans les pays méditerranéens, sera souligné ainsi que ses conséquences sur l'environnement.

**PROGRAMME DE GEOGRAPHIE DE TERMINALE
SERIE S.T.T.**

PROGRAMME

COMMENTAIRE

I. - Trois questions obligatoires :

1. L'Amérique du Nord : Canada, Etats-Unis, Mexique

Dans une étude globale on s'interrogera sur l'existence d'une entité nord-américaine.

On soulignera l'originalité du peuplement de l'espace nord-américain. On présentera les grands traits de son organisation et ses évolutions.

2. Centres de décision flux et réseaux à l'échelle du monde.

On étudiera, dans un premier temps, le rôle dominant de trois pôles (Etats-Unis, Europe, façade orientale de l'Asie) afin d'identifier les centres de décision puis on analysera les principaux flux d'hommes, de marchandises, d'informations et de capitaux à partir d'une série de planisphères. On pourra compléter l'étude par l'analyse des implantations et de la stratégie d'une firme transnationale.

3. L'Afrique : contrastes et développement.

A partir d'un groupe de pays du continent africain : Afrique du Nord, Zone sahélienne, Afrique orientale, Afrique centrale ou australe, on privilégiera l'étude de quelques thèmes : peuplement et population, urbanisation, place de la paysannerie, contrastes régionaux, politiques de développement.

II. - Une question optionnelle au choix.

1. L'espace russe.

A partir d'une série de cartes des peuples et des frontières, on analysera d'abord, sur la longue durée, les espaces qui ont été successivement dominés par les Russes. Dans un second temps on soulignera le poids des structures passées dans l'organisation spatiale des activités. Enfin on présentera les transformations en cours ainsi que les rapports de la Russie avec l'extérieur.

2. L'eau dans le monde.

Après un rappel du cycle de l'eau et des disponibilités à l'échelle de la planète, on étudiera les principaux problèmes qui se posent tant dans les pays développés que dans les pays en développement : concurrence entre les activités agricoles, industrielles et de loisir et la consommation courante des habitants ; pollution et traitement des eaux douces et salines ; aménagements et grands travaux. Afin de saisir la dimension géopolitique de cette question on développera un exemple au choix : Moyen-Orient, Asie Centrale, Soudan etc...

3. Population et santé.

Une série de cartes à plusieurs échelles et de tableaux permettra de mettre en évidence la répartition et les rythmes d'accroissement de la population mondiale. La notion de transition démographique (et ses limites) sera ainsi dégagée.

La confrontation de documents notamment cartographiques, permettra de préciser la dimension spatiale de quelques grandes questions sanitaires, par exemple les régimes alimentaires, et d'étudier la diffusion et l'extension des grandes maladies. On analysera quelques exemples d'actions internationales, nationales et locales en faveur de la protection sociale, de l'éducation et de la santé.

4. Le tourisme international.

On soulignera l'importance du tourisme dans l'espace mondial en présentant les principales régions réceptrices et les flux, en analysant les types de tourisme et les formes d'aménagement réalisées. Le poids économique de cette activité tant dans les pays développés que dans les pays en développement sera souligné. On étudiera ses conséquences sur la société et l'environnement.

PROGRAMME D'HISTOIRE DE PREMIERE SERIE S.T.T.

PROGRAMME

COMMENTAIRE

I. - Trois questions obligatoires

1. L'évolution politique de la France de 1848 à 1939

On examinera comment, de la Seconde République à la veille de la Première Guerre mondiale, la France, tout en poursuivant son développement économique et en exerçant un grand rayonnement culturel, est à la recherche d'un régime politique capable d'inscrire l'héritage de la Révolution dans la nouvelle société issue de l'industrialisation. On montrera que la complexité des problèmes de l'entre-deux guerres, notamment économiques, conduits les contemporains à s'interroger sur l'efficacité du régime parlementaire qui entre alors dans une période de crise.

2. Nationalités et nationalismes en Europe de 1850-1939.

On montrera comment, après la formation de nouveaux Etats-nations, les sentiments nationaux se transforment en nationalismes et constituent l'une des causes de la Première Guerre mondiale. Sans entrer dans le détail du déroulement du conflit, on présentera un bilan humain et matériel de la guerre et les difficultés posées par l'application du principe des nationalités dans les traités de 1919-1920.

3. Les régimes totalitaires en Europe de 1919 à 1939.

On étudiera les caractères spécifiques de l'Italie fasciste, de l'Allemagne nazie et de l'U.R.S.S. stalinienne. On examinera comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont les uns et les autres utilisé des pratiques totalitaires qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'Etat.

II. - Une question optionnelle au choix.

1. L'évolution économique en Europe et en Amérique du nord de la fin du XIXe siècle à 1939.

On soulignera en s'appuyant sur l'histoire des entreprises les caractères spécifiques de la seconde révolution industrielle et on évoquera les grands problèmes économiques de l'entre-deux guerres.

2. Empires et métropoles de la veille de la Première Guerre mondiale à 1939.

A partir de la carte des empires coloniaux en 1914 on s'interrogera sur les méthodes et sur les formes de la colonisation. On montrera l'émergence des mouvements nationaux dans les colonies pendant l'entre-deux guerres.

3. Culture et pratiques culturelles de 1850 à 1939 en Europe et Amérique du Nord.

A partir de quelques oeuvres représentatives on évoquera le renouvellement des formes de l'art. Parallèlement on montrera la naissance d'une culture de masse fondée sur la presse, la radio, le cinéma et le sport.

4. La vie quotidienne de 1850 à 1939.

Afin d'éviter la juxtaposition de monographies sans liens entre elles, on s'attachera à montrer comment l'évolution des techniques et des mentalités bouleversent la vie quotidienne en Europe et en Amérique du Nord.

PROGRAMME D'HISTOIRE DE TERMINALE SERIE S.T.T.

PROGRAMME

COMMENTAIRE

I. - Trois questions obligatoires :

1. La Seconde Guerre mondiale (les grandes phases, l'Europe et la France dans la guerre, bilan du conflit).

L'analyse des grandes phases, à partir de cartes, se limitera à l'essentiel et mettra en évidence l'extension géographique et le caractère total du conflit.

A partir d'une carte de l'Europe en 1942, on analysera les formes de l'occupation, les collaborations et les résistances, en insistant sur l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes.

L'étude de la France de 1939 à 1945 permettra d'analyser la défaite, la nature et le rôle du régime de Vichy et de la collaboration, l'action de la Résistance intérieure et de la France Libre.

Le bilan de la guerre permettra d'analyser les ébranlements matériels et moraux provoqués par le conflit, la nouvelle carte du monde et la naissance de l'O.N.U.

2. Institutions et vie politique en France de 1958 à nos jours.

Après avoir rappelé brièvement les conditions de la naissance de la Ve République, on analysera le fonctionnement des institutions (organisation des pouvoirs, rôle du référendum, contrôle de la constitutionnalité). On évoquera ensuite les principales phases de la vie politique sans s'engager dans un récit détaillé.

3. Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. de 1945 à 1991 : régimes politiques, sociétés, culture.

En évitant le détail de l'histoire événementielle, on présentera dans leur caractéristique majeure ces deux puissances qui s'érigent chacune en modèle.

Sur le plan politique, on évoquera les grands traits du système américain (régime présidentiel fonctionnant dans le cadre d'un Etat fédéral) en le rattachant à la forme libérale de gouvernement. On l'opposera au régime soviétique (démocratie populaire fonctionnant sur la base d'un parti unique dans le cadre d'un Etat totalitaire).

On évoquera ensuite les sociétés américaine et soviétique, en s'efforçant de mettre en valeur les mutations et les tensions qui les affectent.

II. - Une question optionnelle au choix.

1. Les lignes de force des relations internationales depuis 1945.

On proposera non pas un récit détaillé mais une vision synthétique de l'évolution des relations internationales en évoquant la période bipolaire de la guerre froide, puis la formation d'un monde beaucoup plus diversifié et complexe.

2. Nationalismes et indépendances en Asie et en Afrique depuis 1945.

A partir de cartes et d'exemples choisis pour illustrer des processus différents, on évoquera l'émancipation des peuples dépendants depuis 1945 et les difficultés de l'indépendance.

3. Croissance et crise économique depuis 1945.

On tracera le cadre économique et social du second vingtième siècle en évoquant successivement la croissance et la crise et en insistant sur les mutations sociales.

4. La France depuis 1945 : économie, société, culture.

On mettra l'accent sur les changements des structures économiques et sociales et on analysera l'évolution de la population, des modes de vie et des croyances.

LES PROGRAMMES D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE DES SERIES TECHNOLOGIQUES

L'enseignement de l'histoire et de la géographie répond à une finalité commune : ouvrir l'esprit des élèves à la compréhension du monde contemporain qui leur permette d'agir de façon responsable. Les programmes d'histoire et de géographie des classes de Première et de Terminale technologiques s'inscrivent dans la suite des programmes de Seconde.

Les programmes d'histoire ont pour but de faire réfléchir à des évolutions sur un temps long, d'étudier quelques moments fondamentaux de l'histoire du XX^{ème} siècle et de mettre en place des repères dont l'objectif est de saisir l'actuelle trame du monde. En géographie des études à toutes les échelles doivent permettre de comprendre l'organisation et le fonctionnement d'ensembles nationaux ou régionaux et de saisir la dimension spatiale de quelques grands thèmes.

L'horaire accordé et la spécificité des sections conduisent à privilégier les lignes de force des questions étudiées qui se répartissent pour chaque programme en une série de thèmes obligatoires et un choix à opérer parmi des questions optionnelles. En vue de l'évaluation terminale on privilégiera le travail sur des documents de toute nature et la prise de parole des élèves.

Textes officiels

B.O.
N° 28
14 JUIL.
1994

APPROCHE DU PATRIMOINE

La Caisse nationale des monuments historiques et des sites a créé des outils d'approche du patrimoine monumental conçus pour voyager dans des malles thématiques. Ces maquettes (plans en reliefs, arc en plein cintre et croisée d'ogives...) peuvent être prêtées aux enseignants qui en font la demande. Une exposition pédagogique sur le thème de la technique du vitrail est également disponible.

Contact : (1) 44 61 21 26.

Programmes des concours de l'agrégation - session 1995

- Rectificatif au programme du concours externe de philosophie publié au B.O. n° 21 du 26 mai 1994.
- Programme des concours internes.

RECTIFICATIF AU PROGRAMME DU CONCOURS EXTERNE DE L'AGRÉGATION

Histoire et géographie

HISTOIRE

- Histoire moderne

Société, cultures, vue religieuse en France (dans les limites actuelles) du début du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle. (Le terme de cultures sera pris dans son sens le plus large. L'étude de la société ne sera pas envisagée comme un objet en soi, mais comme contexte des questions culturelles et religieuses).

- Histoire contemporaine

L'Europe et l'Afrique de la veille de la première guerre mondiale aux années soixante-dix.

GÉOGRAPHIE

- La France : aspects généraux et régionaux (y compris les départements d'Outre-Mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion).

- Le continent nord-américain : Canada, États-Unis, Mexique.

Programmes et instructions des concours internes du CAPES et du CAPEPS - session 1995 -

■ L'arrêté du 23 juin 1992 (publié au BOEN n° 33 du 3 septembre 1992) fixant les modalités d'organisation des concours internes du CAPES précise, pour chacune des sections, les dispositions concernant les programmes. Il convient donc de s'y reporter.

CAPES INTERNE

Histoire

1. Le Royaume de France sous les Capétiens directs (987-1328) : évolution territoriale et politique.
2. L'Europe absolutiste :
 - L'Ancien Régime en France aux XVII^e et XVIII^e siècles : aspects politiques, économiques, sociaux, religieux, culturels.
 - La remise en cause de l'absolutisme : les révolutions anglaises au XVII^e siècle ; la Philosophie des Lumières en France ; la Révolution américaine.
3. La France du début de la Troisième République à la fin de la Quatrième République : les aspects politiques, économiques, sociaux, culturels ainsi que la politique extérieure et coloniale font partie du sujet.

Géographie

1. La France (y compris les DOM-TOM) en Europe et dans le monde : le territoire, la population et la société, les activités et les logiques d'organisation de l'espace français, les grands ensembles régionaux.
2. Le Japon.
3. Les hommes dans les milieux intertropicaux.

ÉDUCATION CIVIQUE

CLASSES DE 4^E ET 3^E TECHNOLOGIQUES DE COLLÈGE

Note de service n° 94-193 du 1-7-1994

NOR : MEN19401222N

RLR : 524-4

MEN-DLC A2

Texte adressé aux recteurs, aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, aux principaux de collège.

Objet : Adaptation des programmes d'éducation civique, de biologie, de physique et de chimie, de technologie, à la nouvelle grille horaire des classes de quatrième et de troisième technologiques implantées en collège.

La mise en place par l'arrêté du 9 mars 1993 d'une nouvelle grille horaire pour les classes technologiques de collège a permis de renforcer leur caractère polytechnologique et s'est traduite par un rééquilibrage de l'horaire consacré à l'enseignement général.

C'est ainsi qu'ont été individualisées la physique et la biologie, qu'à l'horaire d'histoire-géographie a été ajoutée l'éducation civique, que les contenus de technologie ont été aménagés dans le sens d'une plus grande conformité avec l'enseignement de la technologie pour tous dispensée à l'ensemble des élèves de la voie générale du collège.

Ces modifications me conduisent à vous proposer, pour chacune de ces disciplines, des orientations pour vous permettre de mieux adapter votre démarche pédagogique à la spécificité des classes technologiques et vous présenter les aménagements des contenus établis à partir des programmes existant dans les disciplines correspondantes des classes de 4^e et de 3^e d'enseignement général.

Les aménagements figurant en annexes seront applicables aux classes de 4^e et de 3^e technologiques implantées en collège, à partir de la rentrée scolaire 1994.

Fait à Paris, le 1^{er} juillet 1994
Pour le ministre et par délégation
Le directeur des lycées et collèges
Christian FORESTIER

OBJECTIFS

L'éducation civique concourt, au même titre que les autres disciplines, à la formation des jeunes scolarisés dans la voie technologique du collège. La démarche pédagogique retenue doit permettre d'aborder plus facilement, grâce à des approches concrètes, les notions évoquées dans les programmes.

Ainsi l'apprentissage de la citoyenneté s'effectuera à travers la confrontation des réalités de la vie quotidienne avec des notions

abstraites. Il faut placer l'élève, le plus souvent possible, dans une situation de communication authentique. Les notions de respect des autres, de tolérance, de responsabilités, de solidarité, etc. ... conduiront à une véritable socialisation des jeunes.

L'éducation civique doit aussi permettre de maîtriser les capacités transversales et les compétences mises en oeuvre dans le projet pédagogique de la classe comme communiquer, s'informer, organiser, réaliser, apprécier et évaluer.

QUATRIÈME TECHNOLOGIQUE**1. CONTENUS**

- L'égalité
 - au sein de la famille

 - l'école
 - devant le service national
 - dans le travail
 - devant l'impôt

- La liberté
 - d'association
 - de circulation
 - d'expression et d'information

- La représentation
 - des élèves
 - des citoyens
 - des travailleurs

- La propriété
 - l'enregistrement et le cadastre
 - l'acte du notaire
 - la protection des découvertes (brevet) et de la création

- Le droit individuel et l'ordre public
 - les forces de l'ordre
 - la justice
 - l'environnement

NOTIONS

autorité parentale
droit de la femme et de l'enfant
égalité des chances
conscription (service civil - service militaire)
discrimination dans le travail
impôts directs - indirects
(Etat - collectivités)

participation - bénévolat - service
frontières
monopole, pluralisme, censure

élections,
participation,
délégation

contrat
titre de propriété (publique - privée)
contrefaçon

garanties et recours

2. CENTRES D'INTÉRÊT

Chaque partie (ou thème d'étude) pourrait être abordée sous trois aspects :

- théorie et pratique
- droits et devoirs (les garanties et leurs limites)
- comparaison avec d'autres états européens.

TROISIÈME TECHNOLOGIQUE

CONTENUS

● La France, état républicain

1. un Etat-nation

2. le territoire

– Etat et collectivités territoriales

– la garantie de l'intégrité territoriale

3. la V^e République

– les institutions et leur fonctionnement

– la vie parlementaire

– budget et loi de finances

4. la vie politique

– les partis

– les groupes de pression

– les médias et l'opinion publique

– la démocratie en exercice : les élections

5. la solidarité nationale

– la protection sociale obligatoire

– la mutualité

– les organismes institutionnels publics et privés

6. la France dans le monde

– identité française et coopération

● Les institutions politiques des Etats Unis

● La vie internationale

– les organisations internationales publiques et privées (ONU, Croix Rouge...)

– les droits de l'homme

– la préservation de l'environnement mondial

● Les valeurs de la démocratie

NOTIONS

territoire nation - Etat

décentralisation
régionalisation
défense nationale
force de dissuasion

constitution
séparation de pouvoirs

démocratie

système électoral

transferts sociaux

francophonie

fédéralisme

sécurité politique
solidarité internationale
responsabilité

En classe de 4^e technologique, l'étude est centrée sur l'individu et en classe de 3^e technologique, elle porte sur les sociétés. Les programmes suivent donc une progression allant du particulier au général.

Outre des objectifs de connaissance (textes "fondateurs", institutions...) et de compréhension, l'enseignement de l'éducation civique vise à l'apprentissage de l'exercice du "métier de citoyen". L'établissement scolaire avec des règles propres de fonctionnement permet de préparer les élèves à l'exercice de la démocratie et à la prise de responsabilités. Il concourt à la socialisation des jeunes.

Les séances consacrées à l'éducation civique doivent être les plus attractives possible. Pour cela, on pourra utiliser des supports documen-

taires et des méthodes de travail variées (réalisation de dossier, visite, enquête, recours à des intervenants extérieurs).

L'éducation civique représente en moyenne une heure hebdomadaire, mais certaines questions nécessitent une approche plus globale. Le professeur doit alors effectuer une séquence d'une durée supérieure. Pour cette raison, il est nécessaire que l'enseignement de l'éducation civique soit donné en étroite relation avec celui de l'histoire et de la géographie qui permet aux jeunes de mieux connaître le monde et de jouer dans la société un rôle responsable. Il est donc souhaitable que ces différents domaines soient dispensés par le même professeur qui disposera ainsi de trois heures par semaine.

%.B.O.
N° 29
21 JUIL.
1994

Programme de certaines épreuves d'entrée (section des lettres) - session 1995

Vu D. n° 85-789 du 24-7-1985 ; D. n° 87-695 du 26-8-1987 ; Arrêtés. du 5-4-1991 mod. ; Avis du CNESE

Article 1 - Le programme de certaines épreuves d'entrée à l'École normale supérieure (Section des Lettres) pour la session de 1995 est fixé conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2 - Le directeur général de la recherche et de la technologie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur à compter de la session 1995 des concours.

Fait à Paris le 23 juin 1994

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général de la recherche
et de la technologie
Bernard DECOMPS

I - Epreuve écrite commune des groupes Lettres (A/L) et Sciences sociales (B/L) de la section des Lettres

Composition d'histoire contemporaine

* Programme défini par l'arrêté du 9 juillet 1993 modifiant l'arrêté du 5 avril 1991 (Annexe II).

II - Epreuves écrites à option (groupe A/L)

Composition de géographie

-* La France.

- Hommes, sociétés, espaces en Amérique du Nord.

IV - Épreuves écrites à option (groupe B/L)

Composition de géographie

Même programme que pour la composition de géographie prévue au 6.5 des épreuves écrites d'admissibilité du groupe Lettres (A/L).

V - Épreuves orales

Epreuves communes (groupe A/L) et (groupe B/L)

Interrogation sur l'histoire contemporaine

* Programme défini à l'annexe II de l'arrêté du 9 juillet 1993.

Deuxième épreuve à option (groupe A/L)

Interrogation d'histoire ancienne

Programme défini à l'annexe III de l'arrêté du 5 avril 1991.

Commentaire de documents d'histoire ancienne, médiévale ou moderne
L'Empire romain d'Auguste aux Sévères
(31 av. J.C.-235 ap. J.C.)

Bibliographie indicative

- J. Le Gall, M. Le Glay, L'Empire romain. Le Haut-Empire de la bataille d'Actium à la mort de Sévère-Alexandre (31 av.-235 ap. J.C.), Paris, Puf, Collection "Peuples et civilisations", 1987.
- F. Jacques, J. Scheid, Rome et l'intégration de l'Empire 44 av. J.C.-260 ap. J.C., Paris, Puf, Collection "Nouvelle clio", 1990.
- M. Le Glay, J.-L. Voisin, Y. Le Bohec, Histoire romaine, Paris, Puf, 1991 : deuxième partie.
- G. Alföldy, Histoire sociale de Rome, Paris, Picard, 1991, (trad. d'un ouvrage publié en allemand, d'après la 3^e ed. parue en 1984).
- M. Rostovtseff, Histoire économique et sociale de l'Empire romain, a été traduit en français et publié en 1988 dans la "Collection Bouquins".

- Sources d'histoire romaine (1^{er} siècle av. J.C. - début V^e siècle ap. J.C.), sous la direction de X. Lorient et C. Badel, Paris, Larousse, Collection Textes essentiels, 1993 - P. Arnaud, L. commentaire de documents en histoire ancienne, Paris, Belin, 1993 (conseils aux candidats au CAPES et à l'agrégation, qui peuvent être utiles). - Voir aussi le volume de la Collection "l'Univers des formes" : R. Bianchi Bandinelli, Rome, le centre du pouvoir, Paris, 1969.

Epreuve à option (groupe B/L)

- Commentaire de documents géographiques
- Même programme que pour la composition de géographie prévue à l'écrit du groupe Lettres (A/L).

1/2 B.O.
N° 30
28 JUIL.
1994

Expérimentation - année scolaire 1994-1995

■ Dans sa déclaration du 16 juin 1994, le ministre de l'éducation nationale a présenté 158 mesures destinées à mettre en oeuvre une véritable démocratisation du système éducatif et à servir de base à un nouveau contrat pour l'école. La construction d'un collège pour chacun, qui constitue un élément essentiel d'une nouvelle vision de l'école, s'appuie sur une série de mesures concrètes qui devront être expérimentées au cours de l'année 1994-1995.

Cette expérimentation se déroulera dans 368 collèges qui représentent la grande diversité des établissements.

Ces collèges ont été choisis, sur proposition des recteurs, en raison de leur volonté de s'engager dans une démarche innovante. Les mesures, qu'ils ont déjà souvent mises en place partiellement ou qu'ils développeront à la rentrée 1994, reposeront sur un projet global, notamment sur une conception novatrice de l'organi-

sation et du fonctionnement de l'établissement, sur son ouverture à son environnement, sur un travail collectif des équipes éducatives et une participation de tous les acteurs et partenaires concernés.

Cette expérimentation sera menée dans les conditions fixées par la présente note de service qui précise son objet, sa portée et les modalités de son suivi et de son évaluation.

I - OBJET ET PORTÉE DE L'EXPÉRIMENTATION

Les établissements qui participent à cette expérimentation peuvent, selon leurs besoins et le choix des équipes éducatives, mettre en oeuvre divers dispositifs ou mesures destinés à permettre au collège de mieux remplir ses missions. Ces mesures devraient notamment favoriser une organisation plus souple du collège, centrée prioritairement pour l'année 1994-1995, sur la classe de 6^e, la mise en place d'une aide pédagogique pour tous et le lancement d'une réflexion d'ensemble sur les contenus d'enseignement.

Calendrier scolaire 1995-1996

Vu L n° 89-486 du 10-7-1989; A du 15-7-1992
mod par A. du 15-3-1994; Avis CSE du 20-6-1994;

Article 1 - L'annexe à l'arrêté du 15 juillet 1992 susvisé, en tant qu'elle fixe la date de rentrée des personnels enseignants et des élèves et

les dates des périodes de vacance des classes pour l'année scolaire 1995-1996, est abrogée et remplacée par les dispositions annexées au présent arrêté.

Article 2 - Le directeur des écoles et les recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 juillet 1994

Le ministre de l'éducation nationale,
François BAYROU

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Rentrée scolaire des enseignants 1 ^{er} degré 2 ^d degré	vendredi 1 ^{er} septembre 95 lundi 4 septembre 95		
Rentrée scolaire des élèves	mardi 5 septembre 95		
Toussaint	jeudi 26 oct. 95 lundi 6 nov. 95	samedi 21 oct. 95 jeudi 2 nov. 95	jeudi 26 oct. 95 lundi 6 nov. 95
Noël	samedi 23 déc. 95 lundi 8 janv. 96	mercredi 20 déc. 95 mercredi 3 janv. 96	jeudi 21 déc. 95 jeudi 4 janv. 96
Hiver	samedi 24 fév. 96 lundi 11 mars 96	samedi 17 fév. 96 lundi 4 mars 96	samedi 2 mars 96 lundi 18 mars 96
Printemps	samedi 13 avr. 96 lundi 29 avr. 96	samedi 6 avr. 96 lundi 22 avr. 96	mercredi 17 avr. 96 jeudi 2 mai 96
Fin de l'année pour les écoles - élèves - enseignants	samedi 29 juin 96 mardi 2 juillet 96		
Fin de l'année pour les collèges - élèves - enseignants	samedi 29 juin 96 samedi 6 juillet 96		
Fin de l'année pour les lycées - élèves - enseignants	mardi 25 juin 96 samedi 6 juillet 96		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
En cas de vacance des classes le mercredi ou le samedi, lorsque le départ est prévu ces jours-là, les vacances commencent après la classe, respectivement, du mardi ou du vendredi.
En cas de vacance des classes le mercredi lorsque la rentrée est prévue ce jour-là, celle-ci s'effectue le jeudi.

Concours externes et internes PLP2 (sections mathématiques- sciences physiques, lettres- histoire, arts appliqués), CAPET (sections informatique et gestion, arts appliqués)

Section lettres-histoire

Liste des questions d'histoire et de géographie

●Concours externe

Histoire

1. La France de 1848 à 1914, histoire intérieure (aspects économiques, sociaux et culturels compris) et politique extérieure.
2. L'Allemagne de la fin de la Première Guerre mondiale à la chute du mur de Berlin (novembre 1989).
3. Les rapports entre l'Europe et l'Afrique (continent africain et Madagascar) de la veille de la Première Guerre mondiale à nos jours (la question porte sur l'étude des rapports eux-mêmes et de leurs conséquences sous les aspects politiques, économiques, sociaux et culturels).

Géographie

1. La France, étude et géographie.
2. Les Etats-Unis, étude et géographie.
3. Le Tiers-Monde et les voies du développement à partir d'exemples : le Brésil, l'Union Indienne, les états côtiers de l'Afrique occidentale du Sénégal au Nigéria inclus, l'Asie du Sud-est (Indonésie, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam).

(Les sujets, écrits et oraux, ne feront pas l'objet d'études monographiques).

●Concours interne

Histoire

1. La France de 1848 à 1914, histoire intérieure (aspects économiques, sociaux et culturels compris) et politique extérieure.
2. Les rapports entre l'Europe et l'Afrique (continent africain et Madagascar) de la veille de la Première Guerre mondiale à nos jours (la question porte sur l'étude des rapports eux-mêmes et de leurs conséquences sous les aspects politiques, économiques, sociaux et culturels).

Géographie

1. La France, étude géographique
2. Le Tiers-Monde et les voies du développement à partir d'exemples : le Brésil, l'Union indienne, les états côtiers de l'Afrique occiden-

tale du Sénégal au Nigéria inclus, l'Asie du Sud-est (Indonésie, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam).

(Les sujets, écrits et oraux, ne feront pas l'objet d'études monographiques).

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Questions d'histoire

1. La France de 1848 à 1914, histoire intérieure (aspects économiques, sociaux et culturels compris), et politique extérieure.

Cette bibliographie sommaire privilégie les ouvrages de base les plus commodes d'accès.

- Les candidats pourront commencer par la lecture des chapitres consacrés à la France de 1848 à 1914 dans les manuels scolaires notamment ceux de quatrième, seconde et première. Outre la consultation des revues et des publications périodiques, celle des dossiers de La Documentation photographique ne peut être ignorée, en particulier les dossiers 6039, 6079 et 7003.

- Agulhon M., 1848 ou l'apprentissage de la République, Nouvelle Histoire de la France contemporaine, 1973.

- Agulhon M., La République, 1880 à nos jours, 1989.

- Ambrosi A. et Ambrosi C., La France de 1848 à 1914, Nathan Université, 1988.

- Asselain J.-C., Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours, tome 1. Le Seuil, 1984.

- Caron F., La France des patriotes, 1851-1918, Histoire de France, tome V, Fayard, 1985.

- Duby G., (sous la direction de), Histoire de la France, tomes 2 et 3, Larousse, 1987.

- Dupaquier J., (sous la direction de) Histoire de la population française, tome 3, De 1789 à 1914, PUF, 1988.

- Furet F., La Révolution (1770-1880), Hachette, 1989.

- Girardet R., Le nationalisme français, 1871-1914, réed. Le Seuil 1983.

- Lejeune D., La France de la Belle Epoque (1886-1914), Cursus, A. Colin, 1991.

- Lequin Y., Histoire des Français, XIXe-XXe siècles, 3 vol., A. Colin, 1984.

- Mayeur F., Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, tome 3, Nouvelle librairie de France, 1981.

- Mayeur F., La vie politique sous la Troisième République, 1870-1940, Le Seuil, 1984.

- Miquel Pierre, La Troisième République, Fayard, 1989.

- Moulin A., Les paysans dans la société française de la Révolution à nos jours, Collection Points, Le Seuil.

- Noiriel G., Les ouvriers dans la société française (XIXe, XXe siècles), Collection Points, Le Seuil.

- Olivési et Nouschi A., La France, 1848-1914, Nathan, 1985.

- Ozouf M., L'École, l'Église et la République, Coll. L' Histoire à la Une, Cana, 1982.

- Plessis A., De la fête impériale au mur des fédérés (1852-1871), Nouvelle histoire de la France contemporaine, 1979.

- Reberioux M., La République radicale (1899-1914), Nouvelle Histoire de la France contemporaine, Le Seuil, 1975.

- Revues Historiens-Géographes, Dossier sur la France au XIXe siècle, n° 338, 12/1992.

- Rioux J.-P., La révolution industrielle, 1780-1880, Le Seuil, 1984.

- Sorlin P., La société française, tome 1, 1840-1914, Arthaud, 1969.

- Yacono X., Histoire de la colonisation française, QSJ, PUF, 1969.

- Zeldin T., Histoire des passions françaises, Le Seuil, 1979.

2. Les rapports entre l'Europe et l'Afrique (continent africain et Madagascar) de la veille de la Première Guerre mondiale à nos jours.

(La question porte sur l'étude des rapports eux-mêmes et de leurs conséquences sous les aspects politiques, économiques, sociaux et culturels).

Cette bibliographie, volontairement réduite, s'en tient aux ouvrages de base et aux articles dont l'accès devrait être assez commode.

Les candidats pourront commencer par la lecture des articles concernant l'Afrique dans l'Encyclopaedia Universalis en prenant la peine d'utiliser les multiples renvois.

- Documentation photographique :

n° 6067 : La Décolonisation, 1983,

n° 6072 : L'Afrique noire, 1984.

- La revue Hérodote

n° 65/65 Afriques noires Afriques blanches, juillet-septembre 1992.

- La revue Vingtième siècle

n° 4 octobre 1984 : article de J. Marseille, colonisation, décolonisation et capitalisme 1880-1960 ;

n° 24 octobre-décembre 1989 : article de J. Marseille, La Gauche, la Droite et le fait colonial en France, des années 1880 aux années 1960.

- Atlas Historique de G. Duby, Larousse 1992.

- Fluchard Cl. et Salifou A., L'Europe et l'Afrique du XV^e siècle aux indépendances, D. Boeck Université, Bruxelles, 1987.

- Histoire générale de l'Afrique - T. VII : L'Afrique sous domination coloniale 1880-

1935 ; T. VIII : L'Afrique depuis 1935, UNESCO, 1987.

- Deschamp H., Histoire générale de l'Afrique, T. II : de 1800 à nos jours, PUF, 1971.

- M'Bokolo E., L'Afrique au XXe siècle. Le continent convoité, Points Histoire, Le Seuil, 1985.

- Davidson B., L'Afrique au XXe siècle, Jeune Afrique, 1980.

- Chaliand G., L'Enjeu africain, ed. Complexe.

- Grimal H., La Décolonisation, 1910-1963, coll. U. A. Colin, 1970.

- Ageron C.R., La Décolonisation, coll. Cursus. A. Colin, 1991.

- Binoche-Guedra J., La France d'outre-mer, 1815-1962, Masson, 1992.

- Yacono X., Histoire de la colonisation française, Que sais-je ? PUF, 1993.

- Martin J., L'Empire triomphant 1871-1936, Paris, Denoël, 1990.

- Marseille J., Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce, A. Michel, 1986.

- Brunschwig H., Noirs et Blancs dans l'Afrique noire française, Nouvelle bibliothèque, Flammarion, 1982.

- Coquery-Vidrovitch C. et Moniot H., L'Afrique noire de 1800 à nos jours, Nouvelle Clio, PUF, 1992.

- Coquery-Vidrovitch C., Afrique noire, permanences et ruptures, Payot, 1985.

- Julien Ch. A., L'Afrique du Nord en marche, Julliard, 1972.

- Ageron Ch. R., Histoire de l'Algérie contemporaine, T. I, 1871-1979, PUF.

- Grimal H., De l'Empire britannique au Commonwealth, A. Colin, 1972.

- Miegge J.L., L'impérialisme colonial italien, coll. Regards sur l'histoire, SEDES, 1968.

- L'Afrique du Sud, l'histoire séparée, coll. Découvertes n° 143, Gallimard.

3 L'Allemagne de la fin de la Première Guerre Mondiale à la chute du mur de Berlin (novembre 1989).

- Les candidats pourront commencer leur préparation par la lecture des chapitres consacrés à l'Allemagne dans les manuels scolaires de première et de terminale, et des articles de l'Encyclopaedia Universalis.

I - Ouvrages de base

- Badia G., Histoire de l'Allemagne contemporaine, 1918-1987, 2 vol., Ed. Messidor, Ed. Sociales, 1987.

- Berstein S. et Milza, L'Allemagne, 1870-1970, Masson, 1988.

- Dreyfus F.-G., L'Allemagne contemporaine, 1915-1990, PUF, 1991.

- Droz J., Histoire de l'Allemagne, Que sais-je ?, PUF, 1988.
- Droz J., Bariety J., Guillen P., Castellan G., L'Allemagne, tomes 3 et 4.
- II - Autres ouvrages
- Castellan G., La République de Weimar, A. Colin, 1969.
- Castellan G., La République démocratique allemande, Que sais-je ?, PUF, 1988.
- Dupeux L., Histoire culturelle de l'Allemagne, 191-1960, PUF, 1989.
- Grosser A., Dix leçons sur le Nazisme, Ed. Complexe, 1984.
- Pietri N., L'Allemagne de l'Ouest, 1945-1969, Ed. SEDES, 1987.
- Steinert M., Hitler, Fayard, 1991.
- L'Allemagne de Hitler, 1933-1945, l'Histoire, n° 118, 1989.

Questions de géographie

I. La France, Etude géographique

- Cette orientation bibliographique privilégie les ouvrages généraux récents, commodes d'accès et offrant des bibliographies étoffées.
- Les candidats pourront commencer par la lecture des chapitres consacrés à la géographie de la France dans les manuels scolaires de troisième et de première, ainsi que par l'article France dans l'Encyclopaedia Universalis.

I - Revues et publications périodiques

a) Publications de la Documentation française :

- Des articles et des ouvrages de base pour approfondir un thème, notamment dans Notes et Etudes documentaires et Les cahiers français.
- Laborie J.-P., Langumier J.-F., De Roo P., La politique française d'aménagement du territoire de 1950 à 1985, 1986.
- La Documentation photographique, notamment les dossiers 6071, 6078, 6084, 6093, 6108, et surtout le dossier 6101 : voir la France autrement, 1989.

b) Autres publications périodiques :

- Tableaux de l'Economie Française, INSEE.
- Beaujeu-Garnier J., Gamblin A., Delobez A., Images économiques du monde, SEDES.
- Faits et chiffres, Universalis. Encyclopaedia Universalis.
- L'Etat de la France et de ses habitants, La Découverte.
- Dossiers et Documents du Monde, Le Monde, entre autres le numéro de chaque année consacré au Dernier état de la France.
- Historiens et Géographes, notamment d'importantes bibliographies dans les numéros 317 et 319 (1988) et 325 (1989).

II Ouvrages de base

- Albertini J.-M., Bilan de l'économie française, Le Seuil, 1988.

- Baleste M., L'Economie française, Masson, 1992.

- Braudel F., L'identité de la France, 3 Vol. A. thaud-Flammarion, 1986-1987.

- Bremond J., L'Economie française face aux défis mondiaux, Hatier, 1988.

- De Planhol X., Géographie historique de la France, Fayard, 1988.

- Dezert B. et alii, La périurbanisation en France, SEDES, 1991.

- Ferras R., Pumain D. et Saint-Julien Th. (sous la direction de), France-Europe du Sud, Géographie universelle, vol. 2, Reclus-Hachette, 1990.

- Fremont A., France, géographie d'une société, Flammarion, 2e ed. 1990.

- Lacoste Y., Géopolitique des régions françaises, 3 vol., Fayard, 1986.

- Lauby J.-P. et Moreaux D., La France contemporaine, Bords, 1992.

- Lerat S. et Froment R., La France, 3 vol. Bréal, 1992.

- Monnier A., La population de la France, mutations et perspectives, Messidor, 1990.

- Noin D., L'espace français, A. Colin, 1993.

- Noin D., La population française, Masson, 1992.

- Pinchemel P., La France, 2 vol., A. Colin, 1984.

- Pumain D. et Saint-Julien Th., Atlas des villes de France, Reclus-la Documentation Française, 1989.

- Pumain D. et Saint-Julien Th., France, Europe du Sud, Géographie Universelle, Hachette-Reclus, 1990.

- Vallin J., La Population française. La Découverte, 1989.

2. Les Etats-Unis, Etude géographique

- Cette bibliographie, très réduite, s'en tient aux ouvrages de base, aux dossiers et aux articles les plus récents et les plus commodes d'accès.

- Les candidats pourront commencer leur préparation par la lecture des chapitres consacrés à la géographie des Etats-Unis dans les manuels scolaires de troisième et de terminale, des articles de l'Encyclopaedia Universalis et d'Universalis, ainsi que ceux de la revue Historiens et Géographes (numéros 312 et 314, 1987).

- Bailly A., Doret G., Racine V.-B., Villeneuve P., Etats-Unis, Canada, Géographie Universelle, Hachette-Reclus, 1992.

- Bethemont J., Breuil J.-M., Les Etats-Unis, une géographie régionale, Masson, 1989.

- Bethemont J., Breuil J.-M., Les Etats-Unis, une géographie thématique, Masson, 1991.

- Claval P., La conquête de l'espace américain du Mayflower au Disneyworld, Flammarion, 1990.

- Cremieu-Soppelsa E., Lachmann M.-G., Fraysse O., Les Etats-Unis, Sirey, 1989.
- Dorel G., Les Etats-Unis : la nouvelle donne régionale, La Documentation Photographique, juin 1991.
- Dorel G., Gauthier A., Reynaud A., Les Etats-Unis de 1945 à nos jours, Bréal, 1991.
- Ghorra-Gobin G., Les Américains et leur territoire, mythes et réalités, Notes et Etudes documentaires, La Documentation Française, 1987.
- Ghorra-Gobin C., Les Etats-Unis, espace, environnement, société, ville, Nathan, collection Géographie d'aujourd'hui, 1993.
- Lefèvre C., Body-Gendrot S., Les villes des Etats-Unis, Masson, 1988.
- Etat des Etats-Unis, La Découverte, 1990.
- 3 Le Tiers-Monde et les voies du développement Exemples : le Brésil, l'Union Indienne, les états côtiers de l'Afrique occidentale du Sénégal au Nigéria inclus, l'Asie du Sud-est (Indonésie, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam).
- Les candidats pourront commencer leur préparation par la lecture des chapitres consacrés au Tiers-Monde et aux voies de développement dans les manuels scolaires, notamment ceux de cinquième et de terminale.
- Ils consulteront avec profit les revues spécialisées de Géographie, les dossiers du journal Le Monde ainsi que ceux de la Documentation photographique (6046, 6054, 6072, 6097, 7014) et un dossier spécial consacré à l'éducation au développement paru en 1983.
- La lecture des articles de l'Encyclopaedia universalis est conseillée (spécialement Symposium, t.2 "Enjeux" de 1990).
- I Ouvrages généraux
- L'Etat du Tiers-Monde, 1991, La Découverte, 1991.
- Brasseur J., Introduction à l'économie du développement, A. Colin, 1989.
- Brunel S., Tiers-Monde, controverses et réalités, Economica, 1987.
- Cazes G. et Domingo J., Le sous-développement et ses critères, Bréal, 1990.
- Chonchol J., Paysans à venir, les sociétés rurales du Tiers-Monde, La Découverte, 1986.
- Coutrot T. et Husson M., Les destins du Tiers-Monde : analyse, bilan et perspectives, coll. Circa n° 23, Nathan, 1993.
- Curran D., Tiers-Monde, évolution et stratégies de développement, Eyrolles, 1990.
- Di Meo G., Les pays du Tiers-Monde, Sirey, 1987.
- Jouve E., Le Tiers-Monde, QSJ, PUF, 1988.
- Lacoste Y., Géographie du sous-développement, 4e édition, PUF, 1989.
- Zanthany A., Le Tiers-Monde, les stratégies de développement à l'épreuve des faits, Coll. J. Brémand, Hatier, 1990.
- II Ouvrages relatifs aux exemples du programme
- Brunet R., et Thery H., Amérique Latine, Géographie Universelle, Hachette-Reclus, 1991.
- Chaponniere J.-R., La puce et le riz, croissance dans le Sud-Est asiatique, A. Colin, 1985.
- Durand-Dastes F., Géographie de l'Inde, QSJ ?, PUF 1988.
- Gourou P., L'Afrique tropicale, nain ou géant ?, Flammarion, 1991.
- Lorotft-Schwob P., Singapour, Taïwan, Hong-Kong, Corée du Sud, les nouveaux conquérants, Hatier, 1986.
- Pebayle R., Le Brésil, Coll. QSJ ?, n° 628, PUF, 1992.
- Taieb E. et Barros O., Economie et société brésilienne, croissance ou développement ?, Nathan, 1989.
- Thery H., Le Brésil, Masson, 1987.

Des compléments bibliographiques seront publiés ultérieurement.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Séries STI, SMS ET STL

Epreuve orale anticipée

Durée 20 minutes

Temps de préparation 20 minutes

coefficient : 1

Les instructions suivantes sont applicables à

partir de l'année 1995 (épreuves anticipées de la session 1996).

L'épreuve porte sur la partie I (de 1914 à nos jours) et la partie II (étude par grands ensembles géographiques) du programme (BO spécial du 22.04.1982 et BO du 24 juin 1993). Pour chacune de ces deux parties l'examinateur propose deux sujets au choix du candidat.

Les sujets portant sur la partie I du programme doivent être très larges. Ils permettent d'évaluer les connaissances maîtrisées du candidat sur les grandes évolutions du monde depuis 1914. L'examinateur peut joindre au sujet une brève chronologie ou une carte.

Les sujets portant sur la partie II du programme sont choisis à partir de la liste des questions étudiées en classe (doivent être au moins étudiés deux civilisations contemporaines, une grande puissance, le monde sous-développé et, parmi les problèmes du monde d'aujourd'hui, soit le Moyen-Orient soit l'évolution actuelle de l'Europe centrale et orientale). Cette liste qui doit être signée par le professeur et le chef d'établissement et porter le cachet du lycée, peut en outre indiquer les documents ou les ensembles documentaires étudiés pendant l'année. Dans ce cas les candidats se munissent de ces documents.

Les sujets proposés peuvent s'appuyer sur un document ou un ensemble documentaire proposé par l'examinateur ou choisi parmi les documents étudiés par le candidat. L'examinateur évalue la maîtrise globale des connaissances et la clarté de l'exposition. Le questionnement qui suit chacun des deux brefs exposés peut déborder le cadre strict des sujets proposés et porter sur la compréhension d'ensemble des questions étudiées.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Série STT

Epreuve orale - Durée 20 minutes - Temps de préparation 20 minutes - coefficient : 2

L'épreuve porte sur l'histoire et la géographie. Le candidat doit donc traiter deux sujets. Le programme d'histoire et de géographie permettant au professeur de choisir les questions qu'il étudie avec ses élèves au cours de l'année (six questions au moins : trois questions choisies dans chacun des trois ensembles tant en histoire qu'en géographie), le candidat présente à l'examinateur la liste des questions étudiées en classe signée par le professeur et le chef d'établissement et portant le cachet du lycée. Cette liste peut indiquer pour chacune des questions les documents ou les ensembles documentaires étudiés en classe. Dans ce cas le candidat se munit de ces documents.

En raison du nombre restreint des questions étudiées, l'examinateur propose un seul sujet pour chacune des disciplines. Un de ces sujets peut s'appuyer sur un document ou un ensemble documentaire proposé par l'examinateur ou choisi parmi les documents étudiés par le candidat. L'examinateur évalue la maîtrise globale des connaissances et la clarté de l'exposition. Le questionnement qui suit chacun des deux brefs exposés peut déborder le cadre strict des sujets proposés et porter sur la compréhension d'ensemble des questions étudiées.

1/2 B.O.
N° 31
1 SEPT.
1994

DÉCOUVERTE DU MONDE

Le monde environnant est l'objet d'un premier apprentissage méthodique. L'enfant approfondit la connaissance, amorcée à l'école maternelle, de l'espace, du temps et de l'environnement qui lui sont familiers. Il manipule et construit ; il observe, compare et classe.

Il apprend à connaître des espaces plus éloignés, d'autres époques, des phénomènes du monde de la matière et du vivant.

Ces connaissances préparent une structuration progressive en domaines disciplinaires distincts ; elles permettent à l'élève d'acquérir et d'utiliser un vocabulaire et une syntaxe de mieux en mieux maîtrisés.

L'espace et la diversité des paysages

- Milieux familiers : paysages, activités.
- Observation du temps qu'il fait : données météorologiques et climatiques élémentaires.
- Comparaisons avec d'autres milieux de zones tempérées, chaudes et froides à l'aide de différents modes de représentation de l'espace.

Le temps dans la vie des hommes

- L'heure, la journée, la semaine, le mois, l'année ; rythmes naturels et mesure sociale du temps.
- Eléments de la vie quotidienne : le cadre de vie, le patrimoine et sa conservation, les générations, événements et commémorations.

- Approche de modes de vie plus anciens.
Utilisation de diverses sources d'information et mise en ordre chronologique.

Le monde de la matière et des objets

La matière :

- l'eau dans la vie quotidienne : la glace, l'eau liquide, la vapeur d'eau ; l'existence de l'air ;
- utilisation du thermomètre dans quelques situations usuelles

Les objets et les matériaux :

- utilisation d'objets techniques usuels (jouets, objets ou appareils appartenant à l'environnement de l'enfant à la maison ou à l'école) ;
- démontage et remontage d'objets techniques simples ; fabrications diverses et réalisations technologiques élémentaires à caractère utilitaire ou ludique ; maniement d'outils et d'ustensiles appropriés ; propriétés de quelques matériaux usuels ;
- utilisation d'appareils alimentés par des piles (lampe de poche, jouets, magnétophone...) ;
- réalisation de montages électriques simples avec des piles et des ampoules ; rôle de la pile, ses deux pôles.

Le monde du vivant

Le corps de l'enfant et l'éducation à la santé :

- le corps de l'enfant (notions simples de physiologie et d'anatomie) ;
- importance des règles de vie : hygiène (habitudes quotidiennes de propreté, d'alimentation, de sommeil, de rythme de vie...).

Les manifestations de la vie animale et de la vie végétale :

- les animaux et les végétaux sont vivants ; animaux familiers, élevages ; plantes typiques de la région ou connues des enfants (jardin de l'école, cultures en classe...).

Les êtres vivants dans leur milieu :

- les animaux et les végétaux dans leur milieu ;
- modification des milieux selon les saisons.

ÉDUCATION CIVIQUE

Dans la continuité de l'école maternelle, l'enfant prend conscience, dans le cadre scolaire, des valeurs qui fondent une morale de la responsabilité et des normes de la vie en société. Une pratique, ancrée dans le quotidien, soutenue par une réflexion qui sollicite le jugement constitue les bases d'une éducation de la personne et du citoyen.

La vie en commun : une pratique réfléchie

Au cours des diverses activités de la classe et de l'école, on poursuivra les objectifs suivants :

Respect de la personne, de soi-même et des autres :

- mise en oeuvre et justification des règles d'hygiène de vie, de sécurité, de tenue ; éducation à la santé ;

- devoir de respecter les autres et droit d'être respecté soi-même dans son identité, sa personnalité, son intégrité physique, ses biens et l'expression de sa pensée.

Prise de conscience des règles de la vie en commun :

- élaboration des principales règles de la vie commune dans la classe et dans l'école (prise de parole, camaraderie, entraide, coopération) ;
- sens des responsabilités ; valeur de la parole donnée, de l'engagement réciproque ;
- sens de l'effort et du travail bien fait.

Respect du bien commun et du cadre de vie ; éducation à la consommation

La vie civique : un savoir vivant

- La République, ses symboles (Marianne, le drapeau tricolore, la Marseillaise, le 14 juillet), sa devise ; le Président de la République ; le suffrage universel.

- L'environnement : responsabilité personnelle et collective quant au cadre de vie des hommes, bien commun de tous.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Comprendre le monde contemporain et agir sur lui en personne libre et responsable, être présent et actif au sein de la cité, exigent la connaissance du monde dans sa diversité et son évolution. Par l'étude du passé et de l'espace habité par les sociétés humaines l'Histoire et la Géographie apportent cette compétence.

Après avoir, au cours des deux premiers cycles de l'école, commencé à prendre des repères dans le temps et l'espace, l'élève aborde désormais ces deux disciplines à partir de l'exemple français qu'il situe dans un ensemble européen et mondial. Écartant les relations de cause à effet simplistes et les anachronismes, l'écolier comprend que le présent n'est pas la conséquence mécanique du passé et que le milieu naturel n'explique pas à lui seul les modes de vie. L'histoire et la géographie contribuent ainsi à la formation intellectuelle de l'élève en

lui donnant des repères culturels, des outils d'analyse et de réflexion.

En accédant à partir des faits à des concepts simples, il étudie milieux et durées sans prétentions encyclopédiques. Il s'agit pour lui de poser quelques jalons significatifs dans la compréhension du patrimoine, la succession chronologique et dans la construction de l'espace. Pour ce faire, il met en oeuvre des activités de recherche documentaire, de lecture et d'élaboration de textes courts, de représentations graphiques et cartographiques. L'utilisation d'une syntaxe correcte et d'un vocabulaire historique et géographique simple mais précis font de cette étude un important moment de réinvestissement des apprentissages instrumentaux.

Intégrant ces savoirs et savoir-faire, les situations pédagogiques variées choisies par le maître (leçons, sujets d'étude...) visent toutes à l'acquisition systématique de connaissances organisées.

Histoire : Étude des grandes périodes de l'histoire de France situées dans l'évolution européenne et mondiale.

Tout au long du cycle 3, l'élève apprend à situer les grandes périodes de l'histoire et à les caractériser à l'aide des événements, personnages et objets significatifs de notre passé.

Un regard sur la durée et sur les signes du passé

A partir des repères dans le temps fixés dans le cycle précédent, des démarches adoptées pour les établir et de quelques documents accessibles, construction d'une chronologie simple destinée à faire percevoir les premiers jalons et les premières évolutions de l'histoire.

Des origines aux débuts du moyen âge

Les temps préhistoriques.

La Gaule et la romanisation.

La christianisation.

Les grandes invasions.

Le moyen âge

Charlemagne et l'empire carolingien.

Le temps des châteaux et des cathédrales. La vie dans les campagnes et l'essor urbain.

L'affirmation du pouvoir royal et la formation du royaume de France.

Les temps modernes et la révolution

Les grandes découvertes et la Renaissance.

Louis XIV et la monarchie absolue ; la société française et l'art classique.

La Révolution française et l'empire Napoléonien.

Le XIX^{ème} siècle (1815-1914) : la France dans une Europe dominante

Les progrès scientifiques, la révolution industrielle ; les transformations sociales et culturelles.

La construction de la république et les difficiles progrès de la démocratie (le suffrage universel, les lois laïques, l'enseignement obligatoire...).

La France dans le monde.

Le XX^{ème} siècle (1914-19..): la France dans un monde bouleversé

La France dans les deux guerres mondiales : 1914-1918, 1939-1945 (occupation et libération de la France; la Résistance)

Les grandes transformations politiques et économiques, sociales et culturelles au cours du XX^{ème} siècle.

La France dans le monde et la construction européenne.

Géographie

Tout au long du cycle 3 l'élève apprend à connaître la France et à la situer dans l'ensemble européen et mondial. Par la carte, le croquis et l'usage d'un vocabulaire géographique simple et précis, il apprend à localiser les grands ensembles du monde, de l'Europe et de France métropolitaine et d'Outre-mer, à "lire les images" des principaux paysages français et à décrire les activités des hommes qui les occupent.

Un regard sur le monde.

(nommer les principaux ensembles du globe, de l'Europe et de la France et les localiser en utilisant des cartes à différentes échelles) :

- le globe : continents et océans

zones climatiques

répartition de la population

principaux états

pays riches et pays pauvres ;

- l'Europe : dimensions

grands ensembles régionaux

principaux pays

l'Union Européenne ;

- la France : dimensions

grands ensembles naturels et régionaux.

Les paysages français

(lire des images et les décrire à l'aide d'un vocabulaire géographique approprié) :

- Les grands types de paysages : montagnes, plaines, littoraux (éléments naturels, aménagements et équipements) ;

- Les lieux de vie : milieux ruraux et urbains.

Le travail des hommes et l'organisation de l'espace français

(Poser les questions de l'aménagement et de

l'environnement dans une première démarche d'analyse géographique globale)

- Exemple d'une exploitation agricole ou d'une usine, d'un centre commercial, d'un espace de loisir... (nature de l'activité, infrastructures, personnel, voies de communication, marchés, impact sur l'environnement).

La diversité des régions françaises et leur aménagement

(Mettre en évidence les grands contrastes de l'occupation de l'espace)

- les ensembles français et leur répartition : carte physique, carte de la population, cartes de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme ;

- étude de la région où vit l'élève et comparaison avec d'autres régions ;

La France en Europe

(Situer la France en Europe, montrer son intégration dans l'Union Européenne)

- la carte de l'Europe : les grandes régions, l'Union Européenne, les états européens ;

- la population en France et en Europe : les grands foyers de peuplement et les grandes villes ;

- les grandes voies de communication, la circulation des hommes et des marchandises.

La France dans le monde

(Situer la France dans le monde, mettre en évidence les relations d'interdépendance)

- la place de la France dans le Monde : population, puissance économique, francophonie ;

- les échanges vitaux pour la France : importations et exportations (études d'exemples), grands ports et aéroports.

ÉDUCATION CIVIQUE

A partir de l'analyse de faits de vie quotidienne, l'enfant prend conscience de la responsabilité de chacun dans la société. Il réfléchit sur les valeurs relatives à la personne et sur les normes de la vie en commun ; il acquiert peu à peu de celles-ci une pratique raisonnée. Il apprend comment cherchent à se mettre en oeuvre les principes et les institutions de la démocratie au sein de la République française, dans l'Europe qui se construit et dans l'ensemble du monde.

De l'école à la société : vers une citoyenneté responsable

Respect de soi

- Sens de la vérité, de l'honnêteté, du courage.

- Sens de la justice.

- Sens de l'effort et du travail bien fait, ordonné et réfléchi.

Respect de l'autre

- Sens de la dignité de la personne humaine, respect de l'intégrité physique.

- Respect de la liberté de conscience.

- Respect des règles de politesse.

- Accueil et respect des personnes malades et handicapées.

Le devoir de responsabilité

- Valeur du débat démocratique : écoute et respect de la parole de l'autre.

- Sens de la responsabilité personnelle et collective :

face à la discrimination, la violence ;

pour la protection de la santé et la défense des droits de l'homme.

- Respect de la vie et de l'environnement.

- Sens du travail d'équipe.

La vie civique dans la société

Dignité et droits de la personne humaine

- Un texte fondamental : la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (1789).

- Les acquis démocratiques et sociaux depuis 1789.

Le système démocratique français

● Les institutions

- L'administration de la vie locale : le rôle des collectivités territoriales.

- Les principaux organes de l'Etat.

- L'élaboration et le rôle de la loi.

● La vie démocratique

- Le rôle de la justice.

- La protection des personnes et la sécurité : la police, la gendarmerie, les pompiers.

- La sécurité routière et domestique.

- La protection sociale et la solidarité.

- La protection du patrimoine naturel et culturel.

- La liberté d'expression, les médias, l'information ; la publicité, la consommation.

- Les services publics.

Une citoyenneté ouverte

- L'Union Européenne et la construction de l'Europe.

- La paix et la coopération.



Modification de l'arrêté du 11-5-1981

Vu D. n° 81-594 du 11-5-1981 ; D. n° 92-57 du 17-1-1992 mod. D. n° 76-1304 du 28-12-1976 ; D. n° 93-1092 du 15-9-1993 ; A. du 11-5-1981, mod. par A. du 25-5-1983 ; A. du 15-9-1993 mod. par A. du 17-3-1994 ; Avis du CNESER du 11-4-1994 ; Avis du CSE du 11-5-1994

Article 1 - Le premier alinéa de l'article 8 de l'arrêté du 11 mai 1981 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

au lieu de : "l'option internationale du baccalauréat de l'enseignement du second degré..."
lire : "l'option internationale du baccalauréat général..."

Article 2 - L'article 9 de l'arrêté du 11 mai 1981 modifié par l'arrêté du 25 mai 1983 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

Les épreuves de l'option internationale peuvent être subies dans toutes les séries du baccalauréat général.

Sous réserve des dispositions prévues à l'article suivant, les candidats à l'option internationale du baccalauréat subissent les épreuves correspondant à leur série, telles qu'elles sont prévues par l'arrêté du 15 septembre 1993 modifié susvisé à l'exception des épreuves de première langue vivante et d'histoire-géographie qui font l'objet d'épreuves spécifiques.

L'épreuve de première langue vivante consiste, pour les trois séries, en une composition écrite dans la langue de la section d'une durée de quatre heures affectée du coefficient 6 dans la série littéraire, 5 dans les séries économique et sociale et scientifique, et en une interrogation orale affectée du coefficient 4 dans chacune des trois séries. Ces épreuves portent sur la langue, la littérature et la civilisation du ou des pays où est parlée la langue de la section internationale.

L'épreuve d'histoire et géographie porte sur le programme aménagé des classes de première terminale enseigné dans la section internationale dont est issu le candidat. Cette épreuve consiste, pour toutes les séries, en une épreuve écrite subie, au choix du candidat, en français ou dans la langue nationale de la section, d'une durée de quatre heures et affectée du coefficient 5 dans la série littéraire et économique et sociale, 4 dans la série scientifique et en une épreuve orale dans la langue nationale de la section, affectée du coefficient 3 dans les séries littéraire et scientifique, dans la série économique et sociale.

Article 3 - Il est créé un article 9 bis ainsi rédigé :
Les candidats à l'option internationale du baccalauréat des séries littéraire et économique et sociale ne peuvent subir, au titre de l'enseignement de spécialité, une épreuve de langue vivante renforcée dans la langue de la section internationale dont ils sont issus. Ils sont autorisés à choisir à ce titre leur langue vivante II.

Article 4 - Le présent arrêté est applicable à compter de la session 1995 du baccalauréat général.

Article 5 - Le directeur des lycées et collèges et le directeur général des enseignements supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris le 11 juillet 1994

Le ministre de l'éducation nationale

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur des lycées et collèges

Christian FORESTIER

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur général des enseignements supérieurs

Jean-Pierre BARDET

B.O.
N° 32
8 SEPT.
1994

Concours national de la Résistance et de la Déportation année scolaire 1994-1995

A. du 9-3-1987 (B.O. N° 14 du 9-4-1987) ; A. du 17-6-1991 (J.O. du 21-6-1991).

■ La date des épreuves du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour l'année scolaire 1994-1995 a été fixée au jeudi 16 mars 1995.

Pour le concours de 1995, le jury national propose pour les classes de seconde, première et classes de terminale (y compris bac pro) et pour les classes de troisième et de lycée professionnel les thèmes suivants :

Seconde, première et terminale

La libération des camps de concentration et d'extermination nazis par les Alliés victorieux en 1945 prouve qu'une certaine idée de l'homme constituait l'enjeu essentiel du conflit.

Montrez que la résistance, sous toutes ses formes, était porteuse de cette valeur. Ce combat a-t-il encore des résonances aujourd'hui ?

Troisième et lycée professionnel

La capitulation de l'Allemagne nazie en 1945 est une victoire pour la dignité de l'homme. En vous appuyant sur des documents et des témoignages de membres de la Résistance et de survivants des camps nazis, dégagez l'enseignement qu'on peut en tirer.

On observera que les élèves de seconde des lycées d'enseignement général et technologique sont désormais associés au concours.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,

Le directeur des lycées et collèges

Christian FORESTIER

A n n e x e

RÈGLEMENT DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION - ANNÉE SCOLAIRE 1994-1995

1 - Ce concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat ainsi qu'aux élèves des établissements d'enseignement agricole, des établissements relevant du ministère de la défense et des établissements français à l'étranger.

2 - Il comporte quatre catégories de participation

Première catégorie : classes de seconde, première et de terminale (y compris bac pro).

Réalisation d'un devoir individuel en classe - durée 3 h 30.

Deuxième catégorie : classes de seconde, première et de terminale (y compris bac pro).

Réalisation d'un mémoire collectif portant sur le thème énoncé ci-dessus.

Troisième catégorie : classes de troisième de collège, classes de lycée professionnel.

Rédaction d'un devoir individuel en classe - durée : 2 h 30.

Quatrième catégorie : classes de troisième de collège et classes de lycée professionnel.

Réalisation d'un mémoire collectif portant sur le thème énoncé ci-dessus.

3 - Conditions de réalisation

Les épreuves des première et troisième catégories doivent être réalisées en classe, sous sur-

veillance, dans le temps indiqué : les candidats ne doivent disposer d'aucun document. Afin de permettre aux candidats de concourir dans des conditions identiques, les inspecteurs d'académie veilleront à ce que les sujets choisis par les jurys départementaux à partir des thèmes nationaux restent confidentiels jusqu'à la date de l'épreuve.

En revanche, il est recommandé aux enseignants, à partir du thème national, d'aider leurs élèves à préparer l'épreuve.

Les élèves doivent être incités à rechercher les témoignages d'anciens résistants dans des enquêtes personnelles ou dans les ouvrages consacrés à cette période.

Les mémoires collectifs peuvent être préparés dès le premier trimestre et être enrichis de citations, de poèmes, de dessins et de photographies et éventuellement être accompagnés exclusivement d'enregistrements audio ou vidéo. Les jurys départementaux peuvent fixer une limite de durée aux enregistrements produits.

Les mémoires collectifs doivent obligatoirement répondre aux dimensions permettant leur expédition par voie postale.

4 - Envoi des travaux

Les copies et les mémoires collectifs seront adressés par l'établissement scolaire à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation au plus tard le 24 mars 1995.

5 - Prix départementaux

Les jurys départementaux composés conformément à l'art 2 non modifié de l'arrêté cité en référence peuvent désigner des lauréats départementaux qui reçoivent leurs prix lors d'une cérémonie organisée au chef-lieu du département le 8 mai ou à une date voisine.

En outre, les jurys départementaux désignent à l'intention du jury national pour chacune des quatre catégories le meilleur travail. Les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation envoient au plus tard le 30 mai 1995 les copies et les mémoires collectifs ainsi sélectionnés au ministère de l'éducation nationale, direction des lycées et collèges, "concours national de la Résistance et de la Déportation", bureau DLC D3, 142, rue du Bac, 75007 Paris.

A chacune des épreuves sélectionnées, sera annexé le sujet proposé par le jury départemental. En outre, les travaux expédiés seront accompagnés du palmarès des prix départementaux et du tableau d'informations statistiques dont le modèle est joint et qui ne fera pas l'objet d'un envoi particulier. Lorsqu'aucun travail n'aura été sé-

lectionné pour le jury national, les sujets départementaux seront joints au palmarès.

L'attention des jurys départementaux est appelée sur la nécessité de bien sélectionner à l'intention du jury national la meilleure réalisation pour chaque catégorie et de veiller à la régularité de leurs conditions de réalisation. Les envois excédentaires ou les travaux qui n'auraient manifestement pas été réalisés dans les conditions requises et dimensions postales demandées seront retournés.

6 - Jury national

Le jury national examine les travaux sélectionnés au cours de l'été et établit le palmarès vers le 30 septembre.

Pour l'ensemble des catégories, il désigne 16 lauréats. Le nombre des lauréats pour les mémoires collectifs ne saurait être supérieur à huit.

7 - Retour des travaux

Les mémoires collectifs non retenus par le jury national sont retournés à l'inspection académique après publication du palmarès ou après la cérémonie de remise des prix pour les travaux lauréats. Les copies individuelles sont archivées par la direction des lycées et collèges.

8 - Remise des prix nationaux

Les prix nationaux sont remis par le ministre de l'éducation nationale et le ministre des anciens combattants et victimes de guerre, au cours d'une

ACADÉMIE :		DÉPARTEMENT :	
Travaux	Nbre d'étabts participants	Nbre d'élèves participants	Travaux sélectionnés pour être présentés au jury national
Individuels			Nom de l'élève Nom et adresse complète de l'établissement
Première catégorie (seconde, première et terminale y compris bac pro)			
Troisième catégorie (troisième et classes de lycée professionnel)			

ACADÉMIE :		DÉPARTEMENT :		
Travaux	Nombre d'étabts.	Nombre d'élèves	Mémoires recensés	Travaux sélectionnés pour être présentés au jury national
Collectifs				Nombre d'élèves qui ont participé Nom et adresse complète de l'établissement
Deuxième catégorie (seconde, première et terminale y compris bac pro)				
Quatrième catégorie (troisième et classes de lycée professionnel)				

cérémonie officielle à Paris. Les lauréats individuels sont accompagnés par les professeurs d'histoire. Les groupes, désignés comme lauréats, sont représentés par quatre élèves au maximum, désignés par leurs camarades, accompagnés par le professeur qui a dirigé leurs travaux. Le prix offert aux lauréats par le ministre de l'éducation nationale est constitué par un voya-

ge de trois jours à Paris avec logement en hôtel, visites et réceptions. Des ouvrages historiques sont remis lors de la cérémonie officielle.

Les lauréats sont également reçus par les organisations issues de la Résistance et de la Déportation membres du jury national et reçoivent des récompenses à cette occasion.

1/2 B.O.
N° 12
8 SEPT.
1994

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION DES LYCÉES ET COLLÈGES

CONCOURS CORRESPONDANTS POUR LES MAÎTRES DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS SOUS CONTRAT - SESSION 1995

N.S n°94-220 du 25-8-1994
NOR : MENP9401462N
RLR : 820-2 ; 822-3 ; 822-5 ; 824-1 ;
830-0 ; 913-2 ; 625-0 ; 531-7
MEN - DPE C1 - C2

Texte adressé aux recteurs d'académie, au directeur de l'académie de PARIS, aux vice-recteurs de Polynésie Française et de Nouvelle Calédonie, aux chefs des services d'enseignement de Mayotte et de Saint-Pierre Miquelon, au directeur du service interacadémique des examens et concours de l'Ile de France

■ La présente note de service remplace les instructions antérieures concernant les concours de recrutement de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation des lycées et collèges, les concours pour l'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de maître ou de documentaliste dans les classes du second degré sous contrat (CAFEP) et les concours d'accès aux échelles de rémunération de certaines catégories de personnels enseignants (CAER).

1 - LES CALENDRIERS

1.1 - Calendrier d'inscription

Le calendrier de la session 1995 s'établit comme suit :

- Période d'ouverture des registres d'inscription

CONCOURS	DATES
.Ouverture des inscriptions pour tous les concours	vendredi 16 septembre 1994
.Date de fermeture du service télématique d'inscription par minitel et d'arrêt de remise des dossiers d'inscription	lundi 7 novembre 1994 à 17 h
.Date limite de retour des confirmations d'inscription par minitel et des dossiers d'inscription (date de clôture des registres d'inscription)	vendredi 2 décembre 1994

1.2 - Calendrier des épreuves d'admissibilité

CONCOURS	DATES
- Conseillers d'orientation-psychologues	jeudi 2 et vendredi 3 février 1995
- Professeurs de lycée professionnel du 2e grade (concours interne et concours d'accès à l'échelle de rémunération)	lundi 6 et mardi 7 février 1995
- CAPES (concours interne et concours d'accès à l'échelle de rémunération)	mardi 21 et mercredi 22 février 1995
- CAPEPS (concours interne et concours d'accès à l'échelle de rémunération)	jeudi 23 et vendredi 24 février 1995
- CAPET (concours interne et concours d'accès à l'échelle de rémunération)	mardi 28 février et mercredi 1er mars 1995
- Professeurs de lycée professionnel du 2e grade (concours externe et liste d'aptitude)	jeudi 16 et vendredi 17 mars 1995 concours d'accès à la
- CAPEPS (concours externe et CAFEP)	lundi 20 et mardi 21 mars 1995
- CAPES (concours externe et concours d'accès à la liste d'aptitude)	jeudi 23 et vendredi 24 mars 1995
. philosophie, histoire-géographie, sciences économiques et sociales, mathématiques, physique et chimie, physique et électricité appliquée, sciences de la vie et de la terre, arts plastiques, langue corse	jeudi 23 et vendredi 24 mars 1995
- CAPET (concours externe et concours d'accès à la liste d'aptitude)	lundi 3 et mardi 4 avril 1995
- Cycles préparatoires aux concours internes du CAPET et du CAPLP2 et formation préparatoire au concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés - CAPET	
- Agrégation (concours externe)	
. histoire, géographie, langues vivantes, éducation musicale et chant choral, arts	lundi 24 - mardi 25 -
- Agrégation (concours interne et concours d'accès à l'échelle de rémunération)	
. section histoire et géographie	mercredi 30 - jeudi 31 août et vendredi 1er septembre 1995

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS AGRÉGÉS (AGRÉGATION) ET CONCOURS D'ACCÈS A L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS AGRÉGÉS (CAERPA)

1 - Textes de référence

- Décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré

- Décret n° 64-217 du 10 mars 1964 relatif aux maîtres contractuels et agréés et aux documentalistes des établissements d'enseignement privés sous contrat modifié notamment par les décrets n° 92-1472 du 31 décembre 1992 (JO du 3 janvier 1993) et n° 93-376 du 18 mars 1993 (JO du 20 mars 1993) et n° 94-356 du 5 mai 1994 (JO du 7 mai 1994).

- Arrêté interministériel du 12 septembre 1988 (JO du 21 septembre 1988) - B.O. n° 32 du 29 septembre 1988 fixant les modalités des concours de l'agrégation.

Ce texte a été modifié par un arrêté du 2 juin 1994 (JO du 2 juillet 1994).

Est créée une agrégation d'arts comportant deux options : arts plastiques et arts appliqués (concours externe et interne).

Les agrégations externes et internes de génie civil et de génie électrique comportent désormais deux options chacune, l'agrégation externe d'économie et gestion quatre options.

Sont également modifiées les épreuves des agrégations externes de lettres classiques, sciences de la vie et de la terre (anciennement sciences naturelles), mécanique, biochimie-génie biologique, et les épreuves de l'agrégation interne d'économie et gestion.

- Arrêté interministériel du 21 juillet 1993, (JO du 21 août 1993), relatif aux diplômes et titres permettant de se présenter aux concours externe ou interne de l'agrégation.

2 - Programmes session de 1995

2.1 Concours externe de l'agrégation :
B.O. n° 21 du 26 mai 1994 pour les sections modifiées, les programmes sont publiés au B.O. n° 30 du 28 juillet 1994.

2.2 Concours interne de l'agrégation et concours d'accès à l'échelle de rémunération :
publication au B.O. n° 28 du 14 juillet 1994.

8 - Calendrier

8-1 - Ouverture et clôture des registres d'inscription

Les demandes d'inscription formulées par minitel seront enregistrées du 16 septembre 1994 au 7 novembre 1994 à 17 h., jour et heure de fermeture des services télématiques. Cette date limite sera également celle de retrait des dossiers pré-imprimés d'inscription.

Les candidats à la session 1994 du concours interne et du CAERPA qui ne pourraient avoir connaissance de leurs résultats avant le 7 novembre 1994 doivent s'inscrire, à titre conservatoire, dans les mêmes délais, s'ils souhaitent en cas d'échec se représenter à la session 1995.

La date limite de retour des confirmations d'inscription par minitel et des dossiers pré-imprimés d'inscription est fixée au 2 décembre 1994.

8-2 Epreuves écrites d'admissibilité

Les épreuves écrites des concours externes de l'agrégation de la session 1995 se dérouleront du 18 au 28 avril 1995 ; celles des concours internes et du CAERPA les 30, 31 août, et 1er septembre 1995.

Un calendrier publié au BO fixera pour chaque section et option des concours, les dates et horaires de chacune des épreuves.

Annexe II

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS CERTIFIÉS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (CAPES EXTERNE, INTERNE, SPÉCIFIQUE) CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ CORRESPONDANTS (CAFEP, CAER, CAER SPÉCIFIQUE)

1 - Textes de référence

- Décret N° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés

- Décret portant organisation de concours spécifiques réservés à certains personnels exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et d'orientation relevant du ministère de l'éducation nationale (texte en cours de publication).

- Décret N° 64-217 du 10 mars 1964 relatif aux maîtres contractuels et agréés et aux documentalistes des établissements d'enseignement privés sous contrat modifié notamment

par le décret N° 92-1472 du 31 décembre 1992 (JO du 3 janvier 1993), le décret n° 93-376 du 18 mars 1993 (JO du 20 mars) et le décret N° 94-356 du 5 mai 1994 (JO du 7 mai).

- Arrêté interministériel du 7 juillet 1992 fixant les titres ou diplômes requis des candidats aux concours du CAPES (JO du 21 juillet).

- Arrêté interministériel du 30 avril 1991 modifié fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du CAPES (JO du 5 mai). L'annexe I de cet arrêté définit les épreuves du CAPES externe ; l'annexe II fixant les épreuves du CAPES interne figure dans l'arrêté du 23 juin 1992 (JO du 26 juillet). L'arrêté du 2 mars 1994 (JO du 10 mars) a modifié les épreuves des sections Lettres Modernes et Documentation du CAPES externe. L'arrêté du 21 juin 1994 (JO du 30 juin) a modifié la première épreuve du CAPES externe section arts plastiques et l'épreuve professionnelle d'admission du CAPES interne section langues vivantes étrangères ; la section sciences de la vie et de la terre remplace la section biologie géologie.

- Arrêté interministériel fixant les sections et les épreuves du concours spécifique du CAPES (texte en cours de publication).

2 - Programmes

Les programmes des CAPES externes sont publiés au B.O. N° 21 du 26 mai 1994.

Pour les CAPES internes et les concours d'accès à l'échelle de rémunération, les programmes de la session 1994 publiés au B.O. n° 34 du 10 septembre 1992, sont reconduits pour la présente session, sauf pour les sections philosophie, histoire et géographie, physique et chimie, physique et électricité appliquée,

basque, occitan-langue d'oc (B.O. n° 28 du juillet 1994).

Des indications concernant les programmes des concours spécifiques sont données par l'arrêté interministériel qui en fixe les modalités d'organisation.

7- Calendrier

7-1 - Ouverture et clôture des registres d'inscription

Les demandes d'inscription formulées par minitel seront enregistrées du 16 septembre 1994 au 7 novembre 1994 à 17 heures, jour et heure de fermeture des services télématiques. Cette date limite sera également celle de retrait des dossiers pré-imprimés d'inscription.

La date limite de retour des confirmations d'inscription par minitel et des dossiers pré-imprimés d'inscription est fixée au 2 décembre 1994.

7-2 - Epreuves écrites d'admissibilité

Les épreuves écrites des concours externes du CAPES et du CAFEP de la session 1995 se dérouleront du 21 mars au 29 mars 1995 ; celles des concours internes et du CAERPC du 21 au 24 février 1995.

Un calendrier publié au B.O. fixera pour chaque section et option des concours, les dates et horaires de chacune des épreuves.

7-4 - Epreuves des concours spécifiques et du CAER spécifiques

Ces concours ne comportant que des épreuves orales, le calendrier de déroulement sera fixé en fonction de la section du concours. Les dates des épreuves pourront être consultées sur minitel 36-15 Edutelplus à partir du mois de décembre 1994.